

GRESEA *échos*

revue trimestrielle
du groupe de recherche pour une stratégie économique alternative

Belgique-België

P.P. Bruxelles 1

1/1770

P601044

Envoi
non prioritaire
à taxe réduite

FMI



Le FMI :

Étude (au long cours)

de Romain Gelin

Avec décryptage (pays de l'Est)

de Nicolas Bárdos-Féltoronyi

**& en contre-plongée :
le multiplicateur budgétaire
de l'austérité**

par Reginald Savage



FMI

SOMMAIRE N°77

Edito: FMI: constance et inconsistances/Romain Gelin	p.1
Portrait du FMI/Romain Gelin	p.2
De l'endettement au Sud aux ajustements structurels/Romain Gelin	p.6
1990/2000: la résurgence des crises financières/Romain Gelin	p.11
Le désastre programmé dans les «pays de l'Est»/Nicolas Bardos Feltony	p.19
Le FMI «ajuste» l'Union européenne/Romain Gelin	p.23
Le multiplicateur budgétaire, un concept clé du débat sur l'austérité/Réginald Savage	p.32
Pour en savoir plus/Marc François	p.39
A lire	p.40

Gresea échos N°77

Trimestriel: Janv-Fév-Mars 2014

Couverture: **Donald Sturbelle**

Réalisé avec le soutien de



Editeur responsable:

Erik Rydberg, c/o GRESEA

Comité de rédaction:

Erik Rydberg, Bruno Bauraind, Romain Gelin, Henri Houben, Lise Blommailland.

Relecture: Maria Clara Da Silva

Mise en page: Nathalie Van Verre

Abonnement:

8 euros/4 numéros

3 euros/numéro

CB: 068-2464659-13

IBAN: BE08-0682-4646-5913

BIC (swift): GKCCBEBB

GRESEA asbl

Groupe de Recherche pour une
stratégie économique alternative

Rue Royale 11, B-1000 Bruxelles

Tél. + 32 (0)2 219 70 76

Fax + 32 (0)2 219 64 86

Email: gresea@skynet.be

Site: www.gresea.be

FMI: constance et inconsistances

La crise européenne a remis au premier plan un acteur, le FMI, relativement en retrait pendant les années 2000. Les plans d'austérité imposés aux pays de la périphérie européenne avec le concours de la Commission européenne et de la BCE - la fameuse troïka - vont de pair avec la remise en cause d'acquis sociaux obtenus depuis des décennies. Ce constat invite à se replonger dans les origines et le fonctionnement du FMI et dans ses interventions plus anciennes notamment au Sud. Nous essaierons d'en relever des similitudes et des différences avec les plans de sauvetage actuels.

Mais cette question des interventions du FMI en appelle en réalité deux autres. En premier lieu, celle de la résolution des crises et des politiques mises en œuvre pour y parvenir (austérité, ajustements, etc.). Nous passerons des plans auxquels ont été soumis les pays en développement dans les années 1980 et 1990 puis les pays émergents en Amérique latine et en Asie à ceux qu'ont connus la Russie ou la Turquie, jusqu'à la mise sous tutelle des pays en «périphérie» de l'Europe (pays ex-communistes en transition et de l'Europe du Sud). Ce sera par ailleurs l'occasion de faire un petit tour d'horizon des débats actuels autour du multiplicateur budgétaire - et de la (non)validité des politiques actuelles.

La deuxième question est celle de l'origine des crises. Au-delà des débats pour ou contre l'austérité (la réponse à cette question nous semble évidente), il nous est paru intéressant de donner des clés de compréhension sur la nature des crises et les éléments qui peuvent les relier. Il ne s'agit pas de toutes les mettre dans le même sac, leurs origines pouvant être différentes. Nous tenterons d'illustrer le passage des crises d'endettement des pays du Sud dans les années 80 à des crises à la fois des «fondamentaux», mais aussi et de plus en plus liées au fonctionnement de la finance internationale (crises de change, crises bancaires) dans les années 90 et 2000. Enfin, nous verrons dans les crises plus récentes de la deuxième moitié des années 2000 que leur déclenchement devient quasi exclusivement lié à des facteurs financiers (financiarisation du secteur productif, volatilité de la finance dérégulée, rôle et poids des banques - certaines étant devenues «too big to fail» - mais également des nouveaux instruments financiers qui ne sont soumis à aucun contrôle - produits dérivés, titrisation...)

Ce sont donc ces deux questions qui s'entrecroiseront tout au long de ce numéro et en constitueront le fil rouge.

L'une qu'on pourrait qualifier de «court terme», qui affecte aujourd'hui le sort des populations européennes, concernant la résolution des crises et l'autre, à replacer dans une perspective de plus «long terme» sur l'évolution du système économique et financier.

Ceci amènera une réflexion sur la construction européenne, les décisions «austéritaires» de la troïka et les politiques néolibérales menées depuis les années 80 et plus largement sur les modes de financement de nos économies.

Une fois réglée la question du «comment» du financement de l'économie, restera en suspens celle du «pourquoi» - autrement dit: vers quel projet de société se dirige-t-on? Cette question (qui n'est pas l'objet de ce numéro) se pose pour les entreprises mais aussi pour les États et les politiques publiques. Elle semble logiquement appeler à une révision radicale du fonctionnement du modèle capitaliste et à la recherche d'autres voies (voix?) que celles dominant les débats actuels.

Romain Gelin

Portrait du FMI

Romain Gelin, Gresea

Le Fonds monétaire international a fait les gros titres de l'actualité depuis le début de la crise européenne. L'occasion de revenir sur ses missions originelles et sur la manière dont elles ont évoluées, mais également de donner quelques éléments sur son mode de fonctionnement (organes de décisions, droits de vote, ressources...).

La conférence de Bretton Woods de 1944, de laquelle est né le FMI, visait à mettre en place **un mécanisme de coopération monétaire** résumable en une série de principes:

- la mise en place d'un système monétaire dans lequel **les monnaies sont convertibles entre elles**, afin de faciliter les règlements internationaux, donc, de favoriser l'essor du commerce international.
- la **mise en place d'un système de change fixe** (mais ajustable). Les pays membres s'engagent à ne pas recourir à des dévaluations compétitives¹. Là encore, l'objectif est de garantir la stabilité du système monétaire international et de ne pas reproduire la situation de l'entre-deux-guerres, caractérisée par une instabilité monétaire et des variations importantes de taux de changes. Chaque membre est tenu dès 1945 de déterminer la parité de sa monnaie en or ou en dollars et de la maintenir dans une fourchette de $\pm 1\%$.
- le respect de **l'équilibre des balances des paiements**. Tant que les pays ont une balance équilibrée (pas de déficit majeurs), cela signifie qu'ils sont en état de faire face à leurs besoins (dépenses d'importation notamment) et qu'ils disposent de réserves de changes suffisantes pour contrôler le cours de leur monnaie. Ceci est une

1. Diminuer artificiellement la valeur de sa monnaie afin de rendre ses produits moins chers à l'exportation

garantie de la stabilité du système monétaire international et du développement du commerce international.

En plus de ces principes que les états membres s'engagent à respecter, le fonds acquiert la **capacité de prêter des ressources aux pays qui connaîtraient des difficultés de balance des paiements**. Le but étant de limiter la durée et l'ampleur des crises. Le Fonds aura donc un rôle d'assistance aux pays pour résoudre les crises économiques.

Ces principes tournent tous autour de la même idée, mettre en place un système monétaire stable qui permettra le développement du commerce international comme le confirme le premier article des statuts du FMI en 1945: «Les buts du Fonds monétaire international sont les suivants:[...] faciliter l'expansion et l'accroissement harmonieux du commerce international et contribuer ainsi à l'instauration et au maintien de niveaux élevés d'emploi et de revenus réels et au développement des ressources productives de tous les Etats membres, objectifs premiers de la politique économique.[...]»

En 1973, le système de change fixe est abandonné. Le rôle central du dollar, seule monnaie convertible en or, dans le système de Bretton Woods n'était plus tenable. Le dollar devait à la fois être disponible en grande quantité pour assurer le développement du commerce mondial et en quantité limitée pour maintenir la parité

de 35\$/once d'or². Le développement des eurodollars³ et le creusement des déficits américains conduisent à la suspension du système de change fixe en 1973, sur décision unilatérale des États-Unis. Le FMI se retrouve amputé de sa mission première: le maintien du système de change. Ses missions vont par la suite évoluer.

La mission de surveillance

La mission de surveillance du FMI est prévue par l'article IV des statuts du Fonds. Cette fonction concernait le régime de parité fixe au départ. Aujourd'hui, le FMI est en charge de suivre la politique macro-économique – le Fonds parle des performances macro-économiques – des membres, c'est-à-dire surveiller les agrégats économiques (investissement, demande, emploi, commerce extérieur, inflation...). Le FMI s'intéresse aussi aux politiques structurelles de ses membres – marché du travail, emploi, salaire. Pour ce faire, le Fonds publie plusieurs rapports⁴ sur la situation économique mondiale et celle des pays. Il émet des recommandations que les pays sont libres de mettre en œuvre ou pas. On parle plutôt de conditions lorsqu'un pays se trouve sous assistance financière du Fonds. Par ces recommandations, le Fonds vise à atteindre son «objectif fondamental: faciliter les échanges de biens, de services et de capitaux entre les pays».

De l'aveu même du Fonds, la surveillance avant la crise de 2008 n'a pas permis de voir arriver cette dernière. Une

2. C'est le dilemme de Triffin

3. Les dollars détenus hors des États-Unis

4. «Perspectives sur l'économie mondiale», «Rapport sur la stabilité financière dans le monde», «Moniteur des finances publiques» sont les trois publications du Fonds sur la situation de l'économie mondiale auxquelles on peut ajouter les «Rapports sur les perspectives régionales».

des explications est que le FMI a tendance à être plus sévère dans sa surveillance et ses recommandations avec les «petits pays». Les gouvernements des pays riches, Etats-Unis en tête ont tendance à exercer des pressions pour influencer le contenu des rapports et demeurent réticent au fait qu'une organisation extérieure s'ingère dans leur politique.

Pire, le FMI voyait plutôt d'un bon œil les politiques financières et économiques menées aux Etats-Unis et en Angleterre. Une étude du bureau indépendant d'évaluation du FMI¹ fait même la critique suivante: « La capacité du FMI à détecter convenablement les risques qui prenaient de l'ampleur a été freinée par un degré élevé de pensée doctrinaire, un a priori intellectuel, l'état d'esprit général selon lequel une crise financière était peu probable dans les pays avancés et des méthodes d'analyse incomplètes» avant d'évoquer «les lacunes de gouvernance interne, [...] et l'absence d'incitation à une réflexion transversale et à l'expression d'opinions divergentes».

Depuis 2010, la mission de surveillance est réévaluée par le Fonds qui s'est engagé à approfondir ses analyses des risques pour le système financier.

La lutte contre la pauvreté

Un autre volet de l'action du FMI est le soutien aux pays à faibles revenus. Initialement, cela ne faisait pas partie de ses mandats. Mais depuis les années 70 et jusqu'à la crise de 2008, l'assistance aux pays à faible revenu est devenue l'une des missions principales du FMI. La formalisation d'une aide particulière aux PED date de la fin des années 90 et le constat d'échec des plans d'ajustement structurel. A ce moment, avait été mise en place la «facilité

pour la réduction de la pauvreté et de la croissance» qui s'appuyait sur les DSRP².

Un des outils également fortement tourné vers les pays à faible revenu est l'assistance technique. Cette assistance consiste à «aider» les pays à gérer leurs finances publiques, à appliquer les standards de comptabilité et statistiques internationaux, et à la mise en place de «politiques économiques efficaces» – autrement dit libérales. L'assistance technique représente un quart des budgets de fonctionnement du Fonds et les principaux bénéficiaires en sont les pays à faible revenu et les émergents. Les pays sous assistance du FMI comme la Grèce en bénéficient également.

Comment sont prises les décisions?

Le **conseil des gouverneurs** est l'instance dirigeante du FMI. Chaque pays membre dispose d'un gouverneur (en général le ministre des Finances). Le conseil des gouverneurs se réunit une fois par an lors de l'assemblée générale du Fonds. Les gouverneurs s'intéressent aux activités du FMI et votent pour les décisions importantes (révisions des statuts, adhésion d'un nouveau membre...).

Le conseil des gouverneurs ne se réunissant qu'une fois par an, une partie des décisions est déléguée au **conseil d'administration** qui est le véritable organe de décision permanent. Le conseil d'administration est composé de 24 membres (désignés ou élus par les pays membres³).

2. Document de stratégie pour la réduction de la pauvreté. Les pays requérant l'aide du FMI doivent rédiger un rapport avec leurs priorités nationales pour lutter contre la pauvreté à soumettre au FMI. Pour pouvoir être éligibles, les pays devaient présenter des rapports allant dans le sens des volontés du FMI, c'est-à-dire un retour à l'équilibre budgétaire, des politiques d'ouverture commerciale, un accroissement du rôle du privé...

3. Huit d'entre eux sont désignés par leurs pays (Etats-Unis, Japon, Allemagne, France, Royaume-Uni, Russie, Chine et Arabie Saoudite), le reste est élu par des groupes de pays formés au sein du FMI (ex: pays scandinaves, pays hispanophones, pays africains francophones...).

Aux côtés de ces deux organes se trouve le comité monétaire et financier international (CMFI). Il propose aux gouverneurs les grandes orientations concernant le fonctionnement du FMI et le système monétaire international. Dans les faits, les grandes orientations du FMI sont désormais décidées lors des réunions du G20. Le comité de développement est chargé de conseiller les gouverneurs du FMI en ce qui concerne le transfert de ressources vers les pays en développement. Son rôle n'est que consultatif.

Généralement, les décisions sont prises par consensus des membres. Les décisions faisant l'objet d'un vote à la majorité absolue (50% des voix +1). Une règle de majorité qualifiée s'applique pour les décisions importantes (70% des voix +1) et les décisions engageant l'avenir du Fonds, la distribution de DTS (Droits de tirage spéciaux, voir ci-dessous) ou des changements dans les quotes-parts se prennent à une majorité de 85%. Certains pays ou groupes de pays peuvent ainsi exercer un droit de veto pour certaines décisions.

Le directeur général est à la tête du FMI. Il dirige les services du Fonds et préside le conseil d'administration. Traditionnellement, le directeur du FMI est européen et celui de la Banque mondiale américain. Cette convention tacite n'est inscrite nulle part dans les statuts et soulève régulièrement les critiques des pays dits «émergents».

Les droits de tirage spéciaux (DTS).

Les DTS sont une unité de compte internationale créée par le FMI en 1969. Les DTS devaient pallier le manque éventuel de liquidité à la fin des années 60 et permettre l'essor du commerce international. Les DTS n'existent pas sous forme matérielle (billets, pièces) mais uniquement sous forme d'écriture comptable. Chaque membre se voit attribuer un montant de DTS en fonction de sa quote-part. Les DTS sont utilisés dans les transactions entre le Fonds et les membres, entre les membres

1. IEO, (2011) «Évaluation de l'action du FMI au cours de la période qui a précédé la crise financière et économique mondiale

ou avec des institutions détentrices de DTS (16 institutions au total dont la BCE ou la Banque mondiale par ex.). L'allocation en DTS permet à chaque membre de posséder «un actif de réserve international gratuit et inconditionnel sur lequel aucun intérêt n'est perçu ou versé.»

Actuellement, 204 milliards de DTS sont en circulation. Ce montant a été revu à la hausse à trois reprises, en 1970-72, 1979-81 et en 2009. Avant 2009, le total des DTS en circulation était de seulement 21,4 milliards et les DTS n'avaient été que très peu utilisés mis à part dans les relations entre le Fonds et ses membres. Ce montant a été multiplié par 10 pour faire face à la crise malgré les réticences de certains membres¹.

Le système des quotes-parts

Chacun des 188 pays membres se voit attribuer une quote-part, une «cotisation» versée au FMI. En principe, le poids proportionnel de chaque pays dans l'économie mondiale détermine la contribution des membres au Fonds. Généralement, les pays versent un quart de leur quote-part en monnaies étrangères «largement acceptées à l'international» (dollars, euros, yen ou livre sterling) ou en DTS. Le reste est versé dans la monnaie du pays. Tous les 5 ans a lieu une révision des quotes-parts afin de prendre en compte les évolutions de l'économie mondiale.

Le montant des quotes-parts de chaque membre est important pour au moins deux raisons:

- il détermine le nombre de votes auquel un pays a droit. Chaque pays se voit initialement attribuer 250 droits de vote auxquels s'ajoute une voix supplémentaire pour chaque tranche de 100.000 DTS de quote-part versée. Plus un pays verse de quotes-parts, plus il détient de droits

1. L'Allemagne par crainte d'une montée de l'inflation mondiale et les Etats-Unis par crainte d'une rivalité possible avec le dollar

de vote. Cet élément est important sachant que certaines décisions se prennent à 70 ou 85% des voix. Le système de droit de vote en vigueur au FMI ne suit donc pas le principe « un membre = une voix » mais plutôt « un dollar = une voix ». - il détermine le montant maximal de prêt qu'un pays peut recevoir (un multiple de la quote-part de chaque membre)

Répartition des quotes-parts au sein du FMI (en pourcentage)

Etats-Unis	17,41
Japon	6,46
Chine	6,39
Allemagne	5,59
France	4,23
Royaume Uni	4,23
Italie	3,16
Inde	2,75
Fédération de Russie	2,71
Brésil	2,32
Canada	2,31
Arabie Saoudite	2,1
Espagne	2
Mexique	1,87
Pays-Bas	1,83
République de Corée	1,8
Australie	1,38
Belgique	1,34
Suisse	1,21
Turquie	0,98

Source: FMI, 2010

Ce système est de plus en plus décrié. Des tensions demeurent quant au mode de calcul et à la répartition des quotes-parts entre les «anciens» pays industrialisés qui ont disposé de plus de

droits de vote dès la création du FMI et les émergents qui prennent un poids croissant dans l'économie mondiale. Les États-Unis avec plus de 17% des votes, disposent de fait d'un droit de veto pour les décisions importantes. La somme des quotes-parts des pays européens représente près de 29% des quotes-parts (chaque pays vote séparément – l'UE ne dispose pas de siège au FMI).

Les négociations de 2010 concernant une révision des quotes-parts qui avaient abouti à un vote du conseil d'administration du FMI attendent toujours la ratification du Congrès américain, visiblement peu pressé d'accorder plus de pouvoir aux émergents au sein de l'institution. Dans le cadre de la 15ème révision générale des quotes-parts, le FMI doit faire une nouvelle proposition en 2014 afin de trouver un accord sur la répartition des pouvoirs de décision en son sein.

D'où proviennent les ressources du FMI?

L'essentiel des ressources du FMI provient du versement des quotes-parts. Dans les cas où les versements des membres ne suffiraient pas pour les opérations de prêts du Fonds, il est possible que celui-ci souscrive des emprunts auprès des membres en mesure de lui accorder des prêts.

Contrairement à d'autres institutions internationales comme la Banque européenne d'investissement ou les banques de développement, le FMI ne peut s'endetter sur les marchés financiers bien que la question ait été soulevée en 2009 lors du G20 de Londres au cours duquel la capacité de prêt du Fonds avait été revue à la hausse. Autre élément, le Fonds ne dispose pas d'un pouvoir de création monétaire comme Keynes l'avait souhaité à l'origine dans son plan. L'émission des DTS doit faire l'objet d'un amendement aux statuts du Fonds et est donc strictement encadrée et limitée.

Les ressources du FMI peuvent être augmentées par une hausse des quotes-parts comme ce fut par exemple le cas en 1992, 1999 ou en 2010. Le montant des quotes-parts a ainsi été doublé en 2010.

Elles étaient seulement de 9 milliards de dollars en 1944. Fin 2012, la somme des quotes-parts des membres du FMI atteignait 238,8 milliards de DTS (269 milliards d'euros) dont seulement une partie est mobilisable. En effet, le Fonds considère que les pays dont la situation extérieure n'est pas suffisamment solide ou qui bénéficient déjà d'un prêt du FMI ne sont pas mobilisables. Les quotes-parts de 137 des 188 membres du Fonds n'étaient pas mobilisables fin 2012¹.

En outre, le FMI dispose d'un important stock d'or provenant des dotations des membres, mais aussi d'achats avant la fin des années 70. Le stock d'or du FMI est de 2814 tonnes en septembre 2013.

Le Fonds peut, sous certaines conditions, vendre une partie de son stock pour augmenter ses ressources, et distribuer des DTS à ses membres comme ce fut le cas en février 2012 par exemple. ■

Références utilisées:

- P. Gilles, *Histoire des crises et des cycles économiques. Des crises industrielles du 19e aux crises financières du 20e siècle*. 2004.

- G. Henry, *Le FMI*, 2012

- P. Lenain, *Le FMI*, 4e édition. 2004.

- Site internet du FMI: <http://www.imf.org/>

1. Cepii, *la lettre du Cepii, L'argent du FMI*, numéro 330, février 2013. Url: http://www.cepii.com/PDF_PUB/lettre/2013/let330.pdf

Ventilation des quotes-parts du FMI selon leur degré de disponibilité au 31 octobre 2012 (en milliards de DTS)

Total des quotes-parts	238,1
Quotes-parts non-mobilisables	39,8
dont quotes-parts des membres qui bénéficient d'un financement du FMI ou dont la position extérieure est jugée «faible»	37,3
Quotes-parts mobilisables (Quotas des membres qui financent les transactions)	198,3
Quotes-parts effectivement mobilisées (au 30/06/2012)	62,0

Source: FMI, tiré de: Cepii, *la lettre du Cepii numéro 330, l'argent du FMI*, février 2013

Redistribution: marche arrière du FMI?

Et de deux! En quelques semaines le FMI a publié deux communications qui soulèvent la question des inégalités et de la redistribution. Le Fonds commence à se demander si de trop fortes inégalités ne seraient pas finalement inefficaces pour l'économie dans son ensemble et indique s'être récemment penché sur la concentration croissante des revenus ainsi que sur «la part des 1% les plus riches [qui] a augmenté de manière fulgurante en une ou deux décennies» en Afrique du sud et aux États-Unis. Le directeur général adjoint du Fonds déclare même que «certaines politiques budgétaires redistributives, comme celles qui visent à mettre en valeur le capital humain des ménages à faible revenu peuvent en fait améliorer l'efficacité et accompagner la croissance». Tout le contraire de ce qui a été appliqué dans les pays sous assistance depuis le début de la crise européenne certes, mais ce revirement n'en demeure pas moins étonnant. Les communications ne donnent pas réellement l'avis du FMI sur les politiques à mener mais le fait que la question soit posée est déjà surprenant. Le Fonds assure que d'autres recherches sont en cours et que ces sujets (redistribution, inégalités) seront examinés «plus en détail» dans l'avenir. Pas de quoi conclure que le FMI a viré de bord pour l'instant. Affaire à suivre cependant...(R.G.)

sources: FMI, 26 février et 13 mars 2014.
<http://www.imf.org/external/French/pubs/ft/survey/so/2014/POL031314AF.htm> et
<http://www.imf.org/external/french/np/blog/2014/022614f.htm>

De l'endettement au Sud aux ajustements structurels

Romain Gelin, Gresea

Dans les années 70, la progression des revenus des PED (due à la spécialisation dans les matières premières dont le prix augmente à cette période) et leur endettement croissant (recyclage des pétrodollars, faibles taux d'intérêt) conduisent aux crises de la dette après le retournement de conjoncture du début des années 80 (politique monétariste, baisse de la productivité, 2e choc pétrolier). Le FMI passera quant à lui d'une politique de stabilisation relativement peu contraignante dans les années 70 aux ajustements structurels brutaux et à la mise sous tutelle des PED dans les années 80.

En 1973, avec la fin de Bretton Woods¹, le FMI perd l'une de ses raisons d'être: le maintien du système de change fixe. Dans les années qui suivent, le Fonds va voir certaines de ses fonctions renouvelées et de nouveaux outils vont être mis en place. Les accords de la Jamaïque de 1976 entérinent le passage au **système de change flottant** qui était en réalité déjà effectif depuis 1973. Les statuts du FMI sont modifiés pour la seconde fois (après le premier amendement de 1969 créant les DTS). Cet amendement reconnaît la liberté pour les États de mener la politique de change de leur choix - donc l'abandon du système de change fixe.

La politique des pays sera sous **surveillance** du Fonds qui donnera désormais des conseils pour la mise en place de politiques d'ajustement. Ces conseils ne sont pas contraignants et les pays sont libres de les appliquer ou pas. L'article 4 des statuts modifiés en 1978 entérine cette nouvelle fonction.

Du premier choc pétrolier à la crise de l'endettement des PED

Avec le premier choc pétrolier de 1973, les revenus des pays de l'OPEP² vont

1. Voir le premier texte de ce numéro: Portrait du FMI

2. L'Organisation des pays exportateurs de pétrole

considérablement augmenter et les pays producteurs disposeront de grandes quantités de liquidités: les **pétrodollars** (dollars issus de la vente du pétrole). Cet **excès de liquidité** va être investi dans les banques des pays occidentaux (80%) mais également dans les pays dits en développement - les PED - (15%) et dans les institutions internationales (5%)³.

Faisant suite à cet afflux de pétrodollars, **l'inflation** va croître (avec la mise en circulation de grandes quantités de monnaie couplée au renchérissement des prix de l'énergie) et les banques vont accorder beaucoup de prêts à des **taux d'intérêt réels très faibles, voire négatifs** (l'inflation étant plus forte que les taux d'intérêt, les montants remboursés à échéance seront inférieurs en valeur réelle, ou en pouvoir d'achat, à ceux empruntés).

Cette situation va inciter les pays en développement, producteurs de matières premières et de produits de base en tête, à emprunter massivement pour financer leurs investissements. Les PED en profiteront également pour ne pas avoir affaire au FMI. Ce surcroît d'emprunts va favoriser non seulement les mouvements spécula-

3. Beitone, Gilles, Parodi, Histoire des faits économiques et sociaux de 1945 à nos jours, 3e édition. 2006

tifs, mais aussi conduire à des situations de **surendettement**⁴.

Ce contexte de taux d'intérêt négatifs et de prix élevés des matières premières et des produits de base va se retourner à la fin des années 1970. En 1979 surgit le **deuxième choc pétrolier** entraînant un doublement des prix du pétrole. Ce deuxième choc marque la fin du modèle capitaliste occidental fondé sur une énergie bon marché et entraîne une crispation de la demande. Le second événement à signaler est la venue à la tête de la réserve fédérale américaine de Paul Volker en 1979 qui marque le début de la politique monétariste menée par les États-Unis dans les années 80. Volker va mettre en place une politique restrictive (hausse des taux d'intérêt, restriction de l'offre de monnaie), confirmée par la réunion du G5 de Tokyo la même année qui, associée au choc pétrolier de 1979, va conduire à la grande récession de 1981/82⁵.

4. La littérature intègre également d'autres facteurs pour expliquer les défauts de paiements et les comportements des prêteurs (capacité à collecter l'impôt et fuites de capitaux, effet d'une collecte insuffisante sur le PIB) comme dans les modèles de Eates et Aizenmann, Gavin, Haussman par exemple. Voir: Bastidon (2002) Financement extérieur des pays en développement: une revue de littérature des modèles de dette et des crises financières.

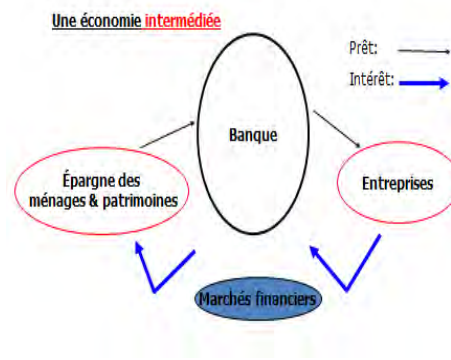
5. Outre les chocs pétroliers, d'autres éléments peuvent permettre d'expliquer le ralentissement de la croissance dans les années 70 et 80 comme l'évolution des stratégies des firmes. Toujours dans le contexte de surliquidité (eurodollars, pétrodollars) et de taux de change flottants, celles-ci vont de plus en plus chercher à réaliser des profits sur les marchés financiers et ainsi délaïsser l'investissement productif. Cette tendance à la désindustrialisation permet de comprendre la baisse des gains de productivité, moteur de la croissance des «trente glorieuses». C'est le début de la «tertiarisation» de l'économie caractérisée par une

Or cette hausse des taux d'intérêt couplée à la récession économique qui induit une baisse de la demande en matières premières, donc des prix, conduit les pays émergents dans une situation d'endettement insoutenable. La dette qu'ils doivent rembourser augmente avec les taux d'intérêt et leurs recettes d'exportations diminuent avec la baisse des cours des matières premières. Les banques, prenant conscience du niveau d'endettement des PED et de la difficulté de ceux-ci à honorer leurs engagements, rationnent alors brutalement les crédits accordés aux PED, ce qui conduira à la crise mexicaine de 1982 et l'annonce du défaut de paiement de l'Etat latino-américain.

Cette période va voir se renforcer la **désintermédiation de l'économie** (voir graphique ci-dessous) – ère de laquelle nous ne sommes d'ailleurs toujours pas sortis. Les banques se désengagent des prêts aux PED pour se concentrer sur les marchés de capitaux. Les Etats et les entreprises choisissent eux aussi l'endettement via les marchés financiers.

Le retour sur cet épisode est intéressant à plusieurs titres. Il permet de comprendre les mécanismes qui ont conduit à la **crise d'endettement des PED** dans les années 80. Mais il permet aussi de mettre en valeur le **rôle des investisseurs privés** (principalement les banques à cette période) et leurs comportements qu'on pourrait qualifier d'irresponsables. Les banques ont en effet prêté sans contrainte, car elles détenaient d'énormes quantités de pétrodollars, à des pays qui risquaient de ne pas pouvoir toujours rembourser. En 1980, la moitié du profit des banques américaines provient de l'endettement des pays périphériques et les banques, craignant pour

productivité dans les services moindre à celle observée dans l'agriculture ou l'industrie. Voir: Bauraind & al.(2012) *Le Big business en 25 fiches*, et Beitone & al. (2006)

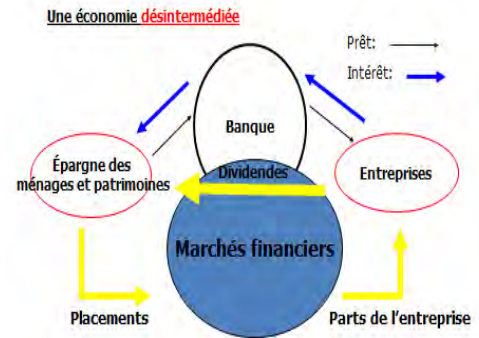


leurs profits vont arrêter tous leurs nouveaux versements d'argent frais; «ce qui signifie que les pays ont dû interrompre la réalisation d'investissements qu'ils avaient étalés dans le temps comme la construction d'infrastructures ou l'équipement des usines ou des hôpitaux. L'arrêt de tout versement n'a pas seulement empêché l'achèvement des chantiers, il a rendu inutiles les travaux antérieurs, conduisant ainsi à un gaspillage d'argent insensé...».¹

Cette situation rappelle sous certains aspects celle qui a précédé la crise des subprimes, la crise irlandaise ou la crise espagnole (il s'agissait d'un excès de crédits au secteur immobilier) mais également l'endettement grec. Il ne s'agit pas de mettre sur le même plan toutes les crises, leurs origines étant de nature différente. Il est cependant intéressant de relever le rôle croissant des banques dans celles-ci. Disposant de grandes quantités d'argent à prêter, elles se sont massivement engagées dans les pays en développement jusqu'au retrait massif du début de la décennie 80.

Les banques ont encore prêté tant qu'elles le pouvaient à l'Etat hellénique dans les années 2000, peu importait alors sa capacité de remboursement ou sa « bonne gouvernance », parce que les obligations grecques aux vues de la notation du pays rapportaient des intérêts supérieurs aux autres pays européens. De

1. «La politique Volcker», Informations et Commentaires - Le développement en questions, Numéro 108 (Juillet - Septembre 1999)



Source : Bruno Bauraind, 2011.

même dans les dépressions récentes, les comportements des banques² ont souvent été à l'origine de positions risquées qui ont conduit à de graves crises bancaires puis aux renflouements par les États.

Le mouvement vers une plus grande **dérégulation** entamé depuis plusieurs décennies et la capacité laissée aux acteurs privés, principalement financiers, de prendre des positions risquées – pour eux et pour l'ensemble du système – avec un faible contrôle³ ont conduit à la situation que l'on connaît. Dans ce contexte, il est évident que le FMI, chantre du néolibéralisme et des politiques de dérégulation financière, a pu connaître quelques difficultés à prévoir les crises récentes, mais également à en proposer les solutions. Refermons cette parenthèse et voyons en quoi a consisté l'action du FMI depuis les années 70.

2. Ces comportements peuvent aussi trouver leur origine dans les politiques impulsées par les autorités monétaires. On parle des canaux de transmission des risques. Pour une analyse détaillée, lire M.S. Gauvin (2013), *Politique monétaire et secteur bancaire: instabilité financière et mise en évidence de nouveaux canaux de transmission*.

3. Les recommandations du comité de Bâle sur les fonds propres constituent une forme de régulation des pratiques bancaires. Elles n'ont cependant pas permis d'éviter les crises récentes. La titrisation n'a par contre fait l'objet d'aucun contrôle ni de surveillance.

Une faible conditionnalité

Dans les années 70, c'est principalement les pays en développement en difficulté comme suite au premier choc pétrolier et à la hausse des prix de l'énergie qui bénéficieront de l'aide du FMI. Ce dernier met en place à cette période un dispositif de crédit à faible conditionnalité en élargissant le "mécanisme de financement compensatoire" préexistant. Les mécanismes pétroliers et le fonds fiduciaire (financé par la vente d'actifs en or du FMI) sont également mis en place. Les mécanismes compensatoires consistent en une aide aux pays qui connaîtraient des problèmes spécifiques et temporaires pour équilibrer leur balance des paiements (lorsque les exportations diminuent ou que les importations augmentent trop par ex.).

Dans le cas des mécanismes compensatoires, les pays négocient avec le FMI les mesures à mettre en œuvre pour stabiliser leurs balances des paiements. La conditionnalité n'est pas encore très forte et s'applique seulement sur une partie des prêts. Pour bénéficier du mécanisme compensatoire, un pays devra avoir déjà collaboré dans le passé avec le Fonds pour trouver une solution à ses problèmes. La conditionnalité n'est ici qu'indirecte puisqu'elle précède les prêts¹. Elle n'est pas soumise à la mise en œuvre future de politiques économiques spécifiques.

Le mécanisme pétrolier sera effectif seulement pendant deux ans en 1974 et 75. La conditionnalité étant encore limitée, les pays doivent seulement préciser les mesures qu'ils ont mises en place ou qu'ils envisagent pour contrôler leur consommation de pétrole et évaluer ces mesures avec le Fonds.

En plus des faibles conditions demandées par le FMI aux PED, ceux-ci

1. Lelart Michel. *Les mécanismes compensatoires au FMI*. In: *Tiers-Monde*. 1982, tome 23 n°91. pp. 619-628. url : http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/tiers_0040-7356_1982_num_23_91_4149

peuvent avoir facilement accès aux prêts bancaires pour financer leurs déficits grâce au recyclage des pétrodollars. Les prêts du FMI pour le mécanisme pétroliers seront d'ailleurs eux aussi pour partie financés auprès des pays excédentaires (producteurs de pétrole en particulier) pour ensuite être prêtés aux PED.

De la stabilisation à l'ajustement²

Avec l'afflux de dollars dans les pays de l'OPEP, le recyclage de ceux-ci via les banques occidentales en prêts aux PED, la baisse des prix des matières premières³ et la politique restrictive des pays industrialisés, la crise mexicaine éclate en 1982, le pays étant au bord du défaut de paiement, c'est-à-dire n'étant plus en capacité d'assumer le remboursement de sa dette et des intérêts. Cette situation va se répéter dans de nombreux pays en développement dans les années 80.

"Le traitement de la crise mexicaine de juillet [1982] relevait plus du réflexe de sauvetage (de leurs intérêts pour ce qui concerne les banques, du système financier international pour ce qui concerne le FMI) que de la réflexion. Si une certaine " rationalisation " de l'action a ensuite été recherchée, sa philosophie s'est quand même inscrite dans le droit fil de la stratégie initiale d'endettement : valoriser les capitaux prêtés, c'est-à-dire obtenir le remboursement de la dette. Après 1982 comme avant, l'impossibilité de ce

2. *Il est intéressant de noter le glissement sémantique qui s'est opéré avec le mot «ajustement».*

Le terme était déjà utilisé par le Fonds dans des publications avant les années 80, mais il s'agissait d'ajustement des balances des paiements les unes par rapport aux autres au niveau international – il fallait «ajuster» la situation de l'économie mondiale dans son ensemble. Avec l'arrivée des plans d'ajustement structurel, c'est d'ajustement interne qu'il s'agit: il faut dès lors ajuster la situation d'un pays au contexte économique mondial. Nous ne sommes plus dans la même optique.

3. *L'évolution des prix des matières premières exportées et la valeur ajoutée créée étant inférieures à celles des produits manufacturés importés, on dit qu'il y a eu une dégradation des termes de l'échange pour les PED.*

remboursement a continué à être ignorée. La conséquence en a été l'échec de la plupart des plans d'action ou plus exactement la nécessité de réviser en permanence les méthodes de gestion de la dette, la seule constante étant la discipline d'ajustement imposée aux pays endettés."⁴

En moyenne, le FMI interviendra dans 35 pays par an durant les années 80– quasi exclusivement des pays en développement – soit deux fois plus que dans les années 70. Une grande partie des pays africains et sud-américains seront concernés et feront donc appel au FMI. Si dans les années 70, les pays qui ont connu des problèmes de balances des paiements ont pu bénéficier d'une relative liberté dans l'affectation des aides reçues et que celles-ci n'étaient que partiellement conditionnées à la mise en place de mesures d'ordre économique, les années 80 vont être marquées par des interventions de nature tout à fait différente.

Les aides du FMI vont se voir allongées dans leur durée (plusieurs années au lieu d'une ou deux); le FMI ne va plus seulement s'intéresser à la résorption de déséquilibres temporaires de balance des paiements, mais s'intéresser à la croissance et à l'investissement à long terme – donc à la base productive des pays en situation difficile. C'est le début des plans d'ajustement structurel. La facilité d'ajustement structurel (FAS) sera formellement mise en place en 1986 (durée de 3 ans des interventions) et en 1987 la facilité d'ajustement structurel renforcée (FASR) pour des montants cinq fois supérieurs aux FAS.

Le FMI sortant de sa mission traditionnelle de maintien de la stabilité du système monétaire international, renforcera logiquement sa collaboration avec la Banque mondiale. Au début des années 80, les 17 pays qui bénéficieront de prêts de la Banque mondiale seront par ailleurs tous liés par des accords avec le FMI. Le tournant de la conditionnalité des années

4. *Informations et commentaires, 1999, op.cit.*

80 va renforcer le rôle de tutelle du FMI sur les PED¹, qui va passer d'une politique de stabilisation à court terme à une politique d'ajustement plus profonde (réduction du rôle de l'Etat, baisse des salaires, des subventions à l'énergie et aux produits de première nécessité, hausse des impôts, libéralisation, etc. voir encadrés).

A noter, à la fin des années 80, les plans Baker et surtout le plan Brady² tenteront de mettre à contribution les créanciers des PED. Les dettes seront «restructurées», c'est-à-dire qu'on réduira leur valeur par divers procédés proposés aux quelque 400 banques créancières: échange contre des dettes à plus longue échéance, avec des taux d'intérêt inférieurs ou rachats de dette pour diminuer les intérêts. Ces restructurations seront accompagnées de plans d'ajustement structurel. Sur des créances d'un montant total de 193 milliards de dollars, la valeur de la dette des PED aura tout de même pu être diminuée de 35 milliards et la baisse des taux d'intérêt aura représenté l'équivalent de 22 milliards de dollars avec le plan Brady. Le FMI participera à l'opération, mais c'est principalement la garantie du trésor américain qui permettra les restructurations.

Ce plan aura eu le mérite de permettre aux PED de retrouver un accès aux marchés internationaux des capitaux, de réduire en partie leur dette sans pour autant résoudre le problème dans son ensemble. Le système monétaire international peut ainsi perdurer et les créanciers – les banques – n'ont pas eu à assumer la totalité des pertes, une partie seulement. Par contre, les plans d'ajustement vont totalement détruire les économies des pays sous tutelle (voir encadré). C'est, déjà à l'époque, le prix du sauvetage du système bancaire international. Et quel prix! ■

1. L'aide du FMI ne concernera en effet que les PED dans les années 80, aucun pays industrialisé ne demandera son aide pendant cette période.

2. voir B.Serbini, *Gestion des dettes souveraines: vers une révision des seuils de vote des clauses d'actions collectives*. Thèse de doctorat. USTV. Octobre 2010.

De l'analyse à l'intervention du Fonds dans les années 80 et 90

Pour les experts du FMI, les causes des déséquilibres proviennent d'un **excès de demande** (dépenses publiques et politiques expansionnistes). Les **interventions publiques** sont la cause de distorsions de prix (salaires notamment) qui favorisent le maintien d'activités non rentables dans l'économie mais aussi de distorsions de concurrence qui empêchent la réalisation des équilibres du marché. D'un point de vue monétariste, et cela rejoint les explications ci-dessus, c'est l'excès de crédit qui est la cause de l'excès de demande et donc des déficits. Cette analyse a tendance à attribuer la cause des déséquilibres à des facteurs uniquement internes aux pays et néglige tout à fait l'idée que des chocs externes peuvent aussi être la source des déséquilibres.

Pour régler le problème de **demande excessive**, il faut **maitriser** la croissance de la **masse monétaire** et des crédits (mise en place d'un plafond de crédits que l'Etat peut recevoir, limitation du recours à l'endettement extérieur, limitation de l'activité des entreprises publiques...) pour permettre le retour à des prix le plus proche possible de ceux du marché, permettre une meilleure rentabilité du secteur privé donc une meilleure croissance et moins de déficits.

L'action portant sur les prix intérieurs comprend trois volets: l'action sur le **prix de la force de travail**: le salaire (diminution des salaires réels par non-indexation, licenciements, non-remplacement des fonctionnaires...), sur le **prix de l'argent** (augmenter les taux d'intérêt pour réduire les crédits donc la demande) et sur les **prix des marchandises** (fin des subventions aux produits de première nécessité, de l'intervention sur les prix de l'énergie, privatisations pour rendre aux marchandises leurs prix de marché...)

Enfin, il sera demandé aux pays de modifier leurs taux de change pour qu'ils retrouvent un lien avec les **prix extérieurs**. Cela consistera en des **dévaluations** dans la plupart des programmes. Cela revient à augmenter le prix des importations (pour diminuer la demande) et à réduire celui des exportations (donc réduire les déficits). Reste à voir au cas par cas les conséquences d'une telle politique.

Les solutions adoptées tournent toutes autour de la même idée, permettre un retour aux mécanismes de marché, seuls capables de résorber les déséquilibres. (R.G.)

Les plans d'ajustements structurels L'exemple du Mali et du Pérou en 1983-84. Mesures imposées (extrait non exhaustif)

Fiscalité:

- Objectif de réduction des dépenses publiques (de 5,9 à 5,4% du PIB pour le Mali et de 20,6 à 18,2% au Pérou) et de progression des recettes fiscales (de 7% à 9,5% au Mali et de 2% du PIB au Pérou)
- Augmentation de 2 à 15% des impôts sur divers biens de consommation, augmentation des prix de l'essence et de l'électricité, de 8% du prix du riz (Pérou) modification de la politique sur les prix agricoles (Mali)

Libre-échange, libéralisation:

- Engagement à ne pas procéder à des restrictions nouvelles en matière de transactions internationales. (Pérou et Mali)
- Diminution du rôle de la Banque centrale dans l'intermédiation financière (Pérou)

Secteur public, privatisations:

- Cessation de la pratique consistant à embaucher systématiquement tous les diplômés universitaires dans la fonction publique, renforcement des règles de mise à la retraite d'office, incitations à la démission volontaire (Mali)
- Privatisation ou fermeture de 5 entreprises publiques non stratégiques et renforcement du rôle du secteur privé par l'adoption d'un nouveau code d'investissement, restructuration des entreprises publiques (Mali)
- Le poids des achats de biens publics doit passer de 5,9% du PIB en 1983 à 4,6% en 1984 et les investissements publics de 3,1% à 2,9% du PIB
- Plusieurs entreprises publiques seront redimensionnées ou renforcées par la participation du secteur privé (pêche et exploitation minière notamment). Le gouvernement négociera le transfert de la majorité de l'entreprise minière à des investisseurs privés. (Pérou)

Salaires:

- Gel des salaires dans la fonction publique (Mali)
- Le gouvernement n'accordera pas d'augmentations générales de salaires ou de bonification pour les autres travailleurs du secteur privé. Au contraire, il fera tout ce qui est en son pouvoir pour garantir que les hausses de salaires et traitements du secteur privé n'excèdent pas les hausses de productivité. (Pérou)
- La charge des salaires des fonctionnaires doit diminuer de 0,7 point de % du PIB (Pérou)

Tiré de L'Héritau, Le Fonds monétaire international et les pays du tiers monde (1990)

1990/2000: la résurgence des crises financières

Romain Gelin, Gresea

Les crises de l'endettement dans les années 1980 avaient pour cause principale des facteurs internes aux économies (structure tournée vers l'exportation des matières premières notamment) et ont eu pour déclencheur une série de facteurs externes aux pays (politique monétariste américaine, retournement de conjoncture au début des années 80, financiarisation croissante des économies, surexposition des banques dans les prêts aux pays en développement - PED - et retraits massifs). Des crises des fondamentaux des années 1980, on passera progressivement à des crises à dimensions bancaires et financières dans les années 1990 et 2000.

Il ne s'agit évidemment pas de mettre sur le même plan toutes les crises, des éléments (politiques, structures des économies...) propres à chaque pays jouent toujours un rôle important. L'idée est plutôt de mettre en lumière l'implication croissante des banques et de la finance dérégulée dans leur déclenchement, principalement du fait de la libéralisation incontrôlée - encouragée par les pays occidentaux mais également par les institutions internationales, dont le FMI - et de la fragilité des systèmes bancaires nationaux ainsi que des comportements risqués qui ont décollé.

Le déclenchement des crises bancaires des années 1990 et 2000 (crise asiatique, russe, turque) peut trouver une explication dans des défaillances d'acteurs privés comme dans le cas des crises récentes en Europe (Espagne, Irlande par ex.). C'est cet élément que le présent article entend mettre en lumière. Le passage en revue des crises majeures de ces dernières décennies sera une occasion d'apporter quelques éléments sur les interventions du FMI (austérité et ajustements quelle que soit la situation) et de les mettre en perspective avec les crises d'endettement des années 1980 et surtout avec la crise actuelle.

PED et émergents¹

Les banques dans les années 1990 resteront assez réticentes à prêter directement aux PED, le souvenir des crises d'endettement étant encore présent. A cette époque, les PED s'endettent massivement sur les marchés financiers, par l'émission d'obligations souveraines (des obligations d'Etats libellées en monnaies étrangères) auprès d'opérateurs financiers comme des fonds de pension, mais aussi des banques commerciales. Le financement des pays émergents sera de nouveau remis sur la table au cours des années 1990 et jusqu'au début des années 2000, les crises se répètent régulièrement durant ces deux décennies.

On peut à partir de la fin des années 1980 discerner **deux catégories de pays en développement**: ceux qui ont accès aux financements internationaux (les émergents) et ceux qui en sont exclus (les **PED africains** par exemple). Les pays qui ne peuvent pas emprunter auprès des marchés financiers internationaux restent généralement sous assistance du FMI et de

1. On distinguera ici les «émergents» des «pays en développement» de la manière suivante: les émergents sont des pays ayant déjà entamé un processus d'industrialisation de leurs économies et ayant accès aux financements par les marchés financiers à la différence des PED qui ne réunissent pas ces deux caractéristiques.

la Banque mondiale. Les politiques d'ajustement structurel continuent dès lors à être menées pendant les années 1990. Les restructurations partielles de dette passent par les clubs de créanciers (Club de Londres, Club de Paris) qui effacent une partie des dettes des pays les moins avancés: une générosité de façade vu les sommes en jeu. On s'achemine doucement vers la mise en place de l'initiative PPTTE (pays pauvres très endettés), nous y reviendrons.

Les pays émergents sud-américains et asiatiques réussissent à financer leurs économies via les emprunts internationaux. On les qualifie généralement de pays à économie mixte, «à mi-chemin entre un **modèle industriel de substitution d'importation**² et un **modèle de promotion d'exportation**³ ou d'insertion dans la nou-

2. C'est le cas du Brésil de l'Argentine et du Mexique par exemple dont l'industrialisation s'est faite par une intervention de l'Etat, des mesures de protectionnisme pour protéger les industries naissantes et un financement des biens intermédiaires nécessaires à l'industrie par les exportations de produits primaires. Cette dépendance du financement de leur industrie par des produits d'exportation (agricoles, minerais) s'est avérée pénalisante lorsque les prix des matières premières ont diminué dans les années 80. Une explication de l'endettement de ces pays peut ainsi être trouvée dans la structure économique de ces derniers, en plus des facteurs que nous avons déjà énoncé notamment l'afflux de liquidités des années 70 dues au recyclage des pétrodollars et l'attitude (irresponsable) des banques qui ont prêté à qui voulait pour faire travailler les sommes dont elles disposaient.

3. C'est le cas des NPI (nouveaux pays industrialisés) asiatiques, qui ont fondé leur développement sur la remontée de filières industrielles (produits simples à forte intensité de main-d'œuvre puis complexification croissante, jusqu'à la spécialisation dans l'informatique par exemple) et un fort soutien de l'Etat aux industries naissantes (subventions, exonération d'impôt, implication dans de grands conglomérats et distribution croissante de revenus permettant de constituer une épargne

velle division internationale du travail¹. Ces pays connaîtront de nouvelles crises. On peut discerner la situation des pays latino-américains de celle des pays asiatiques nouvellement industrialisés.

Du mirage aux ajustements des années 1990

Les pays latino-américains parviennent à dégager des taux de croissance compris entre 3 et 5% au début de la décennie 1990. La zone de libre-échange MERCOSUR permet un retour des entreprises étrangères et une relance de l'investissement domestique et surtout étranger dans les pays sud-américains. Ce retour de l'investissement privé s'accompagne cependant d'une hausse des importations de biens d'équipement. De même au Mexique, les multinationales investissent massivement dans les «maquiladoras»² et la croissance repart. Parallèlement, les ménages se ruent sur les produits étrangers et les importations doublent en valeur entre 1994 et 1997 en Amérique latine. Les déficits réapparaissent, les exportations (toujours centrées sur les produits agricoles et minéraux) ne suffisant pas à compenser le surplus d'importations. Dans le même temps, les taux de change s'apprécient³, les recettes provenant des droits de douane s'effacent avec la mise en place de zones de libre-échange (ALENA, MERCOSUR) et les déficits s'en trouvent alourdis. En 1994, les investisseurs étrangers qui avaient massivement investis au Mexique perdent confiance et les capitaux n'entrent plus dans le pays. La

intérieure et une moindre dépendance aux financements extérieurs).

1. Voir Beitone, Gilles, Parodi, *Histoire des faits économiques et sociaux de 1945 à nos jours*. 3ème édition. 2006.

2. Les «maquiladoras» sont des zones franches dans lesquelles les usines étrangères implantées bénéficient d'exonérations de droits de douane pour leurs importations et dont la production est exclusivement tournée vers l'exportation.

3. De 20% entre 1990 et 1994 pour le Mexique, ce qui renchérit le prix des exportations pour les acheteurs étrangers et favorise les importations. La conséquence est un creusement du déficit commercial.

Bourse s'effondre et la monnaie mexicaine perd 50% de sa valeur. Le FMI met 18 milliards de dollars à disposition du Mexique, les Etats-Unis 20 milliards et la BRI⁴ 10 milliards. Ces prêts s'accompagnent de conditions semblables aux plans d'ajustements structurels: baisse des salaires, baisse des crédits, nouvelles vagues de privatisations, etc. Le gouvernement mexicain s'engage alors à faire passer son déficit de 8 à 1% du PIB! Cette crise de défiance va se propager aux autres pays émergents latino-américains – l'«effet tequila». L'Argentine et le Brésil sont, comme le Mexique, touchés par des retraits de capitaux via un effet de domino. Les investisseurs - et spéculateurs - auraient anticipé dans les autres pays émergents des effets similaires à ce qui venait de se passer au Mexique et se seraient retirés, leurs anticipations se réalisant une fois les capitaux retirés⁵. Les effets sociaux des plans du FMI seront dévastateurs en Amérique latine: précarisation, baisse de l'accès aux mécanismes de sécurité sociale due aux coupes budgétaires, creusement des inégalités et apparition des nouveaux pauvres parmi les retraités et les salariés de la fonction publique. Le taux de pauvreté dans les années 1990 retrouve son niveau

4. La Banque des règlements internationaux
5. Il s'agit d'un mécanisme bien connu dans le fonctionnement des marchés financiers: une perte de confiance des investisseurs/spéculateurs couplée à des comportements mimétiques qui entraînent des mouvements massifs de capitaux. Le même phénomène s'est produit récemment dans les pays du sud de l'Europe. Les investisseurs ont considéré après les problèmes rencontrés par la Grèce que le Portugal et l'Espagne étaient des économies assez similaires. Ils ont donc anticipé que le Portugal et l'Espagne risquaient de connaître des difficultés de paiement comme la Grèce et ont cessé de leur prêter, ou leur ont prêté à des taux exorbitants. Le fait que les capitaux soient retirés (et que les taux d'intérêt augmentent brutalement) a induit des difficultés de paiement alors même que le Portugal et l'Espagne ne montraient pas de signes avant-coureurs comparables à la Grèce. L'anticipation que le défaut se réaliserait a été la cause du retrait qui a provoqué les difficultés de paiement. On parle dans ces cas de «prophétie auto-réalisatrice». Pour une explication plus détaillée de la contagion de la crise entre les émergents sud-américains pendant les années 1990: voir Beitone, Gilles, Parodi (2006), p.335

des années 70 – ralentissement des taux de croissance, inflation, chômage...

La crise asiatique de 1997-1998

Le cas des pays émergents asiatiques⁶ diffère de celui des pays sud-américains de par leur structure économique. En effet, l'industrialisation en Asie ne s'est pas réalisée via l'exportation de matières premières, mais par une «montée en gamme» des filières de productions fortement appuyée par des politiques publiques. Les nouveaux pays industrialisés (NPI), les «dragons» et les «tigres» asiatiques⁷, ont au départ développé des productions requérant beaucoup de main-d'œuvre et peu de capital (produits manufacturés simples, habillement, cuir, bois...). Les États sont systématiquement intervenus auprès de leurs industries (prêts, subventions, exonérations fiscales, taxe à l'importation...) en s'impliquant dans des conglomérats (ex: Hyundai ou Samsung en Corée du sud) et en permettant aux entreprises de s'endetter plus que ne l'auraient permis les marchés financiers. Cet élément auquel on peut ajouter l'arrivée des multinationales qui ont assemblé leurs produits dans ces NPI puis réexporté (profitant du bas coût de la main d'œuvre) a permis de développer l'industrie et les exportations de produits manufacturés. Cette montée en gamme a engendré de l'emploi, la distribution de revenus et la constitution d'une épargne intérieure qui a permis un moindre recours aux financements extérieurs. Les productions se sont développées et complexifiées de plus en plus (composants informatiques, biens intermédiaires par exemple), attirant les capitaux étrangers.

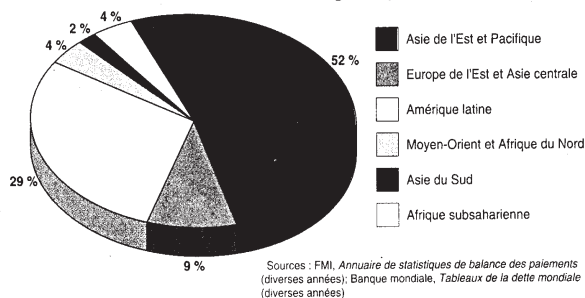
«Encouragée par les institutions financières internationales (Banque mondiale et FMI), la libéralisation des changes et des mouvements de capitaux a encouragé dans les années 90, la ruée de l'épargne

6. voir J. Adda, Commerce et développement sont inséparables dans *Alternatives économiques* n°138, Juin 1996

7. Singapour, Hong-Kong, Thaïlande, Corée du Sud, Taïwan, Malaisie, Indonésie, Philippines

internationale sur les places financières des marchés dits émergents¹». Les entrées de capitaux sont passées de 244 à 1000 milliards de dollars - dont la moitié d'IDE - sans compter les 372 milliards d'aides publiques au développement.

L'investissement direct étranger vers les pays en développement se concentre sur deux régions (1990-94)



Ces entrées massives de capitaux ont entraîné la hausse des taux de change et un creusement des déficits. La confiance des investisseurs s'est affaiblie, les entrées de capitaux se sont effondrées tout comme les bourses de valeurs (actions et obligations) et la spéculation sur les monnaies conduit à la crise du baht thaïlandais en 1997. Il convient de rappeler la fragilité du secteur bancaire asiatique à ce moment (due à la libéralisation trop rapide) qui a joué un rôle amplificateur dans la crise. Les banques, mais également le secteur privé s'étaient fortement endettés dans la période d'euphorie des années 1990. Le retrait de capitaux des économies a conduit à une situation intenable d'endettement pour ces mêmes banques et entreprises. Ceci a évidemment rendu la reprise beaucoup plus difficile à réaliser, les banques n'ayant pas d'argent à prêter et les entreprises connaissant des difficultés à investir.

Le FMI intervient en juillet 1997 avec l'aide des Etats-Unis et du Japon et prête (sous conditions) 16 milliards de dollars à la Thaïlande. La crise se propage à la monnaie philippine, puis indonésienne et

malaisienne, les investisseurs retirant leurs capitaux. En 1998, la Corée du Sud et le Japon sont aussi touchés par la crise, suivis de la Chine et Hong-Kong. Le Fonds injecte d'importantes sommes pour rembourser les créanciers sur le compte des États. En

contrepartie, les plans drastiques du FMI s'évertueront à nier le développement, décrit ci-dessus, fondé sur une forte intervention de l'Etat en le remplaçant par des programmes de libéralisation et de privatisations. Les méthodes qui ont prévalu partout où le FMI est intervenu dans les années précédentes s'appliquent: l'austérité budgétaire est

rehaussée et le secteur financier est restructuré (clôture des institutions financières en défaut de paiement afin d'éviter des pertes supplémentaires, les institutions financières potentiellement viables sont recapitalisées). En Indonésie, le taux de pauvreté passe de 11% à 40% pendant la crise et le nombre de personnes sous le seuil de pauvreté en Thaïlande augmente de 1,1 million entre 1997 et 2002.²

La situation de surinvestissement causée par l'entrée massive de capitaux est à souligner³. L'intégration de l'économie "réelle" asiatique dans l'économie mondiale s'est accompagnée d'une intégration de la sphère financière et de pratiques spéculatives. Le rôle du secteur privé et la financiarisation, encouragés par les institutions internationales dans la décennie qui a précédé est donc encore une des causes de la crise. Cette fois-ci, ce n'est pas la structure des économies qui permet de comprendre l'origine de la crise comme dans les PED dans les années 1980 (l'industrie asiatique était relativement bien développée) mais

bien les excès de la finance dérégulée et la fragilité du secteur bancaire.

La Russie puis l'Argentine et le Brésil qui avaient déjà vu leur situation s'empirer avec les ajustements des deux décennies précédentes subiront les contre-coups indirects de cette crise entre 1998 et 2001 donnant lieu à des nouveaux plans de sauvetage du FMI.

De la propagation de la crise asiatique aux autres émergents

Le début des années 2000 sera marqué par la crise russe, par l'action dans les pays sud-américains (Argentine, Brésil), et la crise turque. Suite à la contagion de la crise thaïlandaise aux autres pays asiatiques, les taux d'intérêt augmentent dans les émergents afin d'éviter un retrait des capitaux étrangers et un climat de défiance des investisseurs s'installe à nouveau.

La crise russe

En 1998, c'est au tour de la Russie d'être victime d'une importante crise financière. Le pays, sous aide du FMI depuis la chute de l'URSS, a connu pas moins de 6 accords avec le Fonds entre 1992 et 2000 impliquant une importante réforme de son système économique (libéralisation, privatisations, déréglementations...). Les comptes de capitaux s'ouvrent pendant les années 1990 et le pays s'endette sur les marchés financiers. La conditionnalité qui avait marqué l'action du Fonds dans les années 1980 sera beaucoup moins prononcée en Russie. Le soutien des organisations internationales, dont le FMI, et plus largement de l'occident au gouvernement Eltsine - les "réformateurs" - permettra au pays de ne pas être soumis aux plans drastiques du Fonds dans la même mesure (et avec la même conditionnalité) que les PED sous ajustements dans la décennie précédente. La Russie pourra ainsi à cette période se permettre de ne pas respecter toutes les conditions du FMI sans pour autant voir ses aides coupées. La réforme de

1. J.Adda, *Le recentrage de l'économie mondiale, dans Alternatives Economique Hors-série n°36, 1998.*

2. Zacharie, Malvoisin, *FMI, la main invisible, 2003, p.60*

3. voir E.Marais, *Mécanismes de propagation régionale de la crise boursière asiatique. Régions et développement n°26-2007.*

la fiscalité ne sera par exemple que partiellement mise en œuvre, l'Etat ne versant pas régulièrement les subventions promises aux régions et les régions ne faisant pas remonter les recettes, laissant le pays dans une situation de faiblesse budgétaire. Fin 1997, les recettes fiscales non payées représentaient 52% du montant prévu!¹

En 1998, les prix du pétrole (dont les exportations russes dépendent pour moitié) vont fortement diminuer et creuser le déficit. Parallèlement, les investisseurs échaudés par la crise asiatique retirent leurs fonds du pays. Le rouble s'effondre alors et la Russie, ne disposant pas de réserves de change suffisantes, va être plongée dans la crise. Depuis 1995, le pays émettait des bons du Trésor pour financer ses déficits (les GKO). Les banques russes qui détenaient nombre de ces bons voient immédiatement leurs actifs se dégrader avec la chute du rouble et se retrouvent dans une situation d'insolvabilité: les investisseurs étrangers refusant alors d'en acheter. La Russie se retrouve dans une double crise de paiements: de l'Etat qui doit payer des dettes avec des intérêts de plus en plus élevés et les banques qui d'une part sont des grandes détentrices de GKO et qui en plus ont emprunté en dollars une partie des roubles utilisés pour acheter les GKO. Le niveau et la structure de la dette russe, la chute des prix du pétrole et les répercussions de la crise asiatique (défiance à l'égard des "émergents" conduisant à des mouvements massifs de capitaux) ont ainsi conduit à un risque de cessation de paiement du pays. Bien que des facteurs internes puissent être pour une bonne partie la cause de la crise russe, les politiques de libéralisation prônées par le FMI ont conduit à un endettement extérieur excessif des acteurs privés (les banques, et en dollars) et soumis le pays à un risque de retrait massif des capitaux.

La crise russe, qui laissera craindre une crise systémique vu l'engagement de banques occidentales (allemandes

1. D.Hamon, *La crise russe de 1998, janvier 2000*

notamment) dans la détention de GKO ne se répercutera pas sur les pays occidentaux mais bien plus sur les pays sud-américains.

De l'"effet samba" à l'"effet tango"

Comme suite à l'épisode de la crise asiatique et de la crise russe, l'Argentine et le Brésil vont de nouveau se retrouver en difficulté par la conjonction de facteurs internes (structure de leurs économies) et externes (les retraits de capitaux des investisseurs internationaux des émergents). Le Brésil subit lui aussi les effets de la baisse du pétrole sur ses revenus d'exportations et décide de dévaluer sa monnaie, le real, en janvier 1999 pour retrouver un équilibre de sa balance des paiements. Le FMI lui prête 45 milliards de dollars en 1999 et impose un plan d'ajustement comprenant notamment des coupes dans le budget fédéral de 28 milliards et une augmentation des taux d'intérêt pour juguler les sorties de capitaux. Ces mesures d'austérité se traduiront par une récession encore plus marquée. Ce regain de compétitivité-prix² dû à la dévaluation met l'Argentine en difficulté, c'est l'"effet samba". L'Argentine subit elle aussi le contrecoup des sorties massives de capitaux et décide à son tour de dévaluer.

La spirale est enclenchée et le FMI interviendra en 2000 dans le pays avec les mêmes modalités que pour les

2. la compétitivité prix peut être dissociée de la compétitivité hors prix (montée en gamme, produits de meilleure qualité, marketing...). La compétitivité prix explique une amélioration (ou une détérioration) du commerce d'un pays par la variation des prix de ses marchandises. Si le prix des marchandises diminue, alors il devient plus abordables pour les consommateurs extérieurs et ils peuvent en acheter plus. Dans le cas cité, les prix des produits brésiliens ont diminué relativement par rapport aux produits argentins du seul fait que la monnaie brésilienne avait perdu de sa valeur. L'économie argentine a vu les prix relatifs de ses produits croître, car sa monnaie devenait plus forte et les prix de ses produits plus élevés. Il s'agit ici d'un regain de compétitivité prix par l'intermédiaire d'une dévaluation de la monnaie. La compétitivité prix peut aussi être améliorée en baissant les salaires et les charges des entreprises (c'est ce qui est à l'œuvre dans les pays européens en ce moment sous assistance du FMI).

interventions précédentes (privatisations de ce qu'il reste à privatiser, coupes budgétaires, etc.). La crise se répercutera aux autres économies du sous-continent comme l'Uruguay, ce qu'on appellera l'"effet tango". Aux mêmes causes les mêmes remèdes: les pays touchés feront appel au FMI pour pallier leurs problèmes de déficits de balance des paiements et se verront appliquer la thérapie de choc maintenant devenue courante en Amérique latine.

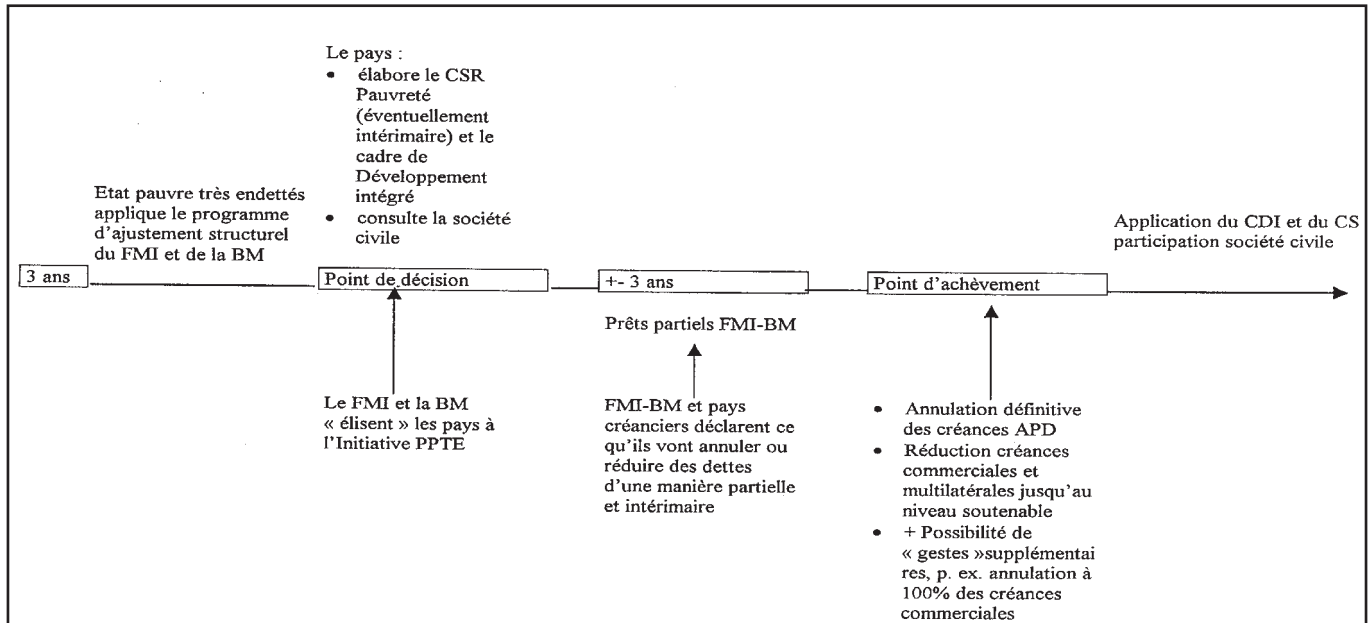
Il conviendra de remarquer que les milliards qui avaient été injectés dans les plans de sauvetage des années 80 et 90 ont été engloutis sans résultat probant sur la santé économique des pays, les crises se répétant à nouveau.

La crise turque³

Les origines de la crise turque de 2000-2001 sont à rechercher dans la première crise de 1994 – au même moment que les émergents sud-américains (Argentine, Brésil, Uruguay principalement). Depuis cette période jusqu'à la fin de la décennie, le pays a financé ses déficits par l'action monétaire des autorités publiques et l'inflation reste à des niveaux élevés. Le FMI intervient alors et, début 2000, la Turquie met en œuvre un plan de stabilisation par les changes censé maîtriser la croissance des prix dans le pays. Le programme s'appuyait sur la dépréciation à taux constant de la monnaie turque sans que la banque centrale n'émette de monnaie. En effet, la politique monétaire et budgétaire restrictive imposée l'interdisait. Cette politique avait pour but que les taux d'intérêt restent fixés par le marché et pas par les autorités monétaires. Le programme est sur le moment relativement bien accueilli par les acteurs privés; les capitaux entrent dans le pays, le taux d'intérêt

3. pour plus de détail sur la crise turque, voir: A.Ari & R.Dagtekin, *Les indicateurs d'alerte de la crise financière de 2000-2001 en Turquie: un modèle de prévision des crises jumelles*, dans *Région et développement* n°26-2007, et Hericourt & Reynaud, *La crise monétaire turque: analyse de l'échec du plan de stabilisation par le change du FMI*, 2006.

L'initiative PPTE



Source: René De Schutter, *Petit vade-mecum sur le traitement de la dette, Gresea, 2001*

diminue et la consommation repart à la hausse. Mais ce surplus de consommation se traduit dans les faits par une hausse des importations et une dégradation du solde de la balance des paiements, donc du déficit. Cette hausse de la dette à court terme sème très vite le doute chez les investisseurs quant à la santé de l'économie turque et à la soutenabilité du programme du FMI. Les taux d'intérêt remontent alors et l'exposition aux risques de taux d'intérêt¹ apparaît. Celles-ci demandent plus de liquidité pour couvrir leurs positions, conduisant à un étouffement du marché interbancaire et des taux d'intérêt (entre banques) pouvant atteindre les 4000%! Les rumeurs d'insolvabilité des banques enflent, entraînant une nouvelle hausse des taux d'intérêt tandis que les banques vendent à perte leurs bons du Trésor turcs pour acquérir des liquidités. La livre turque s'est alors retrouvé face à une attaque spéculative, contraignant le pays à laisser flotter sa monnaie après quelques tentatives de résistance.

1. C'est-à-dire le risque que les taux à court terme augmentent tellement que les positions à long terme de la banque ne puissent être tenues.

Cette fois encore, non seulement le FMI n'a pas permis de résoudre les problèmes auxquels étaient confronté le pays, mais les mesures prises, dans les années 1990 ne firent qu'encourager le climat propice à la crise de 2000. En effet, le plan de stabilisation a constitué un outil qui soumettait les autorités monétaires turques aux anticipations du marché et les mesures de libéralisation et de déréglementation n'ont que plus exposé les banques turques à des risques de retraits massifs.

Comme pour toutes les crises évoquées précédemment, les facteurs internes (développement dépendant des exportations, fragilité du secteur bancaire, problème de collecte des recettes fiscales...) peuvent fournir une partie de l'explication. Mais il est frappant de constater non seulement que les crises sont de plus en plus fréquentes, mais qu'elles sont presque toujours dues soit à des mouvements massifs de capitaux (attaques spéculatives ou comportements mimétiques de retrait) soit à des positions trop risquées des banques conduisant à des défauts (crises bancaires) puis à l'intervention de l'Etat et du FMI. Or,

ces deux éléments sont le fruit de la politique de libéralisation encouragée par les institutions internationales, FMI en tête, depuis plusieurs décennies. Les tensions actuelles sur les monnaies des émergents illustrent de nouveau ce constat.

L'initiative PPTE (Pays pauvres très endettés)

Cette initiative a été mise en place dans la seconde moitié des années 1990, partant du constat que les plans d'ajustement structurels n'avaient pas permis aux PED – à la différence des émergents sud-américains et asiatiques que nous avons précédemment définis – de renouer avec la croissance ni même de retrouver des financements autres que l'aide internationale. Cette initiative s'adresse à des pays dont l'endettement n'est plus gérable et consiste à alléger une partie voire la totalité de leur dette, mais sous certaines conditions. Les pays doivent prouver qu'ils ont mené "une politique économique avisée dans le cadre de programmes appuyés par la Banque mondiale et du FMI" et élaborer un DSRP (document de stratégie de

La gaie science

Au milieu des années 1980, raconte Naomi Klein, l'île de Trinité et Tobago faisait l'objet d'un rapport calamiteux du FMI, conduisant le petit pays à l'asphyxie financière (classique: les investisseurs se retirent) et à l'obliger de se tourner vers le FMI pour s'en extraire – moyennant «réformes structurelles» radicales, cela va de soi: licenciements en masse, modération salariale, etc. Le rapport à l'origine de cette débâcle programmée, révélera dans une lettre ouverte Davison Budhoo, un agent du FMI dégoûté, reposait largement sur des statistiques & données bidouillées, ce que viendra ensuite confirmer deux rapports indépendants commandés par Trinidad et Tobago. L'affaire ne fera pas grand bruit dans la presse... (Naomi Klein, *The Shock Doctrine*, 2007, pp. 260-262 éd. de poche Penguin, 2008). (ER)

réduction de la pauvreté) qui déterminera la politique que le pays compte mener¹. Vient ensuite la décision du FMI et de la Banque mondiale de rendre admissible le pays à l'aide selon le contenu du DSRP (document de stratégie pour la réduction de la pauvreté). Si le pays prouve la bonne mise en œuvre des réformes approuvées par les institutions de Bretton Woods, il pourra se voir accorder les différentes tranches d'aide et même, s'il a été un bon élève, se voir alléger intégralement de sa dette. Le FMI finance les remises de dette des pays bien que les sommes qu'il peut y consacrer ne sont pas suffisantes pour financer le coût de l'allègement pour tous les pays. Les créanciers commerciaux, normalement censés prendre en charge le quart du coût de l'initiative PPTE ne fournissent pas les efforts attendus. Heureusement, le FMI et la Banque mondiale nous informent qu'ils "continueront de recourir à la persuasion morale pour encourager les créanciers à participer pleinement à l'initiative"!

On est passé de la situation des années 80-90 où les plans d'ajustement structurels conditionnaient l'accès aux prêts, à

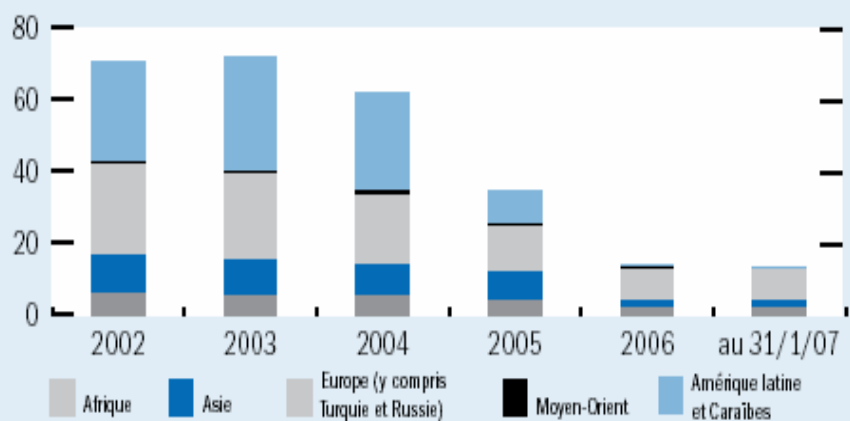
une phase où l'ajustement structurel – désormais nommés "initiative PPTE" et "DSRP" - conditionne les remises de dette. La situation n'a donc guère évolué. Cette initiative concerne 38 pays dont 32 se situent en Afrique subsaharienne.

Les interventions du FMI durant les années 1990 et 2000 n'auront guère évolué en ce qui concerne les plans d'ajustement et leurs contenus. Austérité, coupes budgétaires et privatisations étant de rigueur. Le Fonds aura failli à stabiliser le système monétaire international et à éviter la contagion et la propagation des crises. A sa décharge, et cet élément est valable depuis sa création, le Fonds n'a jamais eu les moyens de ses missions et les plans les plus importants qu'il mettra en œuvre seront toujours appuyés par d'autres pays (USA, Japon, UE aujourd'hui...).

L'intervention dans les PED aura changé de nom sans permettre d'alléger le fardeau de la dette. Les émergents connaîtront une succession de crises, principalement dues à l'ouverture incontrôlée des marchés de capitaux et au mode de

Total des crédits et des prêts du FMI, par région

(milliards de DTS; fin de période)



Source: FMI Bulletin, 26 mars 2007, vol. 36, n°5, p.66

1. Une mise sous tutelle qui rappelle celle de la troïka pour les pays du sud de l'Europe.

financement des États par les marchés financiers qui les rendront d'autant plus vulnérables à la volatilité des capitaux.

2002-2008: le FMI en voie de marginalisation

Les sommes engagées par le Fonds dans les années 2000 diminueront fortement – de 75 milliards de dollars engagés en 2002 à moins de 20 milliards en 2007 – jusqu'à la crise des subprimes. La question de son utilité sera régulièrement soulevée. Les initiatives PPTE, d'allègement de dette multilatérale et l'accès plus grand aux marchés financiers vont inciter les PED à avoir moins recours au FMI de même que certains "gros clients" – les pays latino-américains notamment – n'auront plus besoin du FMI dans le courant des années 2000. Le Brésil, l'Argentine, les Philippines, l'Uruguay et la Thaïlande rembourseront par anticipation leurs emprunts, privant le FMI des intérêts qui constituaient une de ses sources de revenus. La Bolivie ira jusqu'à déclarer qu'elle ne souhaite pas continuer sa collaboration avec le Fonds.

Début 2007, la Turquie représentait 60% des encours du FMI. Le manque de démocratie dans les organes de décision du Fonds et le sentiment de main-mise occidentale sur celui-ci par une bonne partie des émergents et des PED concourront aussi à la perte d'influence du FMI au début du millénaire.

En 2005, Tim Adams, sous-secrétaire d'Etat américain, critiquera les résultats du FMI dans les PED, les qualifiant de catastrophiques¹. Certains pays suggéreront que le Fonds se désengage du développement pour laisser cette fonction à la Banque mondiale.

Cette grave crise de confiance marginalisera le FMI jusqu'à la crise européenne, une quasi-aubaine pour l'institution. ■

¹. *African solidarity network, Vers un FMI sous ajustement structurel?, Kenya, 2007, AITEC*

A chacun son tour...

Lors d'une conférence tenue à Paris en avril 2011, Firoze Manji (Pambazuka) relevait avec une certaine ironie que les programmes d'ajustements structurels du FMI dont le Tiers-monde avait tant souffert par le passé est le scénario auquel les peuples d'Europe (sa périphérie) allaient désormais être confrontés (voir <http://mercedis.coredem.info/transnationales/complet.html>). Ils devraient cependant avoir l'avantage de pouvoir tirer quelques leçons de l'expérience vécue par leurs frères infortunés au Sud. C'est, dans les colonnes du Monde diplomatique (n° 717, décembre 2013), ce à quoi invite le président équatorien Rafael Correa dans une longue analyse au titre peu équivoque: «L'Europe endettée reproduit nos erreurs». Ce texte se termine par les mots suivants: «Matraqués par la prétendue science économique et par les bureaucraties internationales, nombre de citoyens sont convaincus qu'il n'y a pas d'alternatives». Ils se trompent.» Message reçu? (ER)



Le désastre programmé dans les «pays de l'Est»

Nicolas Bárdos-Féltoronyi, membre du réseau Econosphères, Professeur émérite UCL

Décembre 2008, la Hongrie est le premier pays européen à demander l'aide du FMI, bientôt suivi par la Lettonie, l'Ukraine et la Roumanie. Au programme: ajustement structurel, austérité et privatisation. Mais cette crise récente doit être replacée dans un processus plus long...

Au centre de l'Europe¹, les économies sont dévastées! La «transition» vers le capitalisme y sera désastreuse, car elle créera un désert industriel. A la périphérie de l'Union européenne (UE), la déconfiture s'est encore aggravée avec la crise économique à partir de 2007-2008. La situation socio-économique s'avère donc tragique. Depuis les années 1970-1980², l'insertion des 19-20 pays centre-européens dans le capitalisme mondialisé est un échec dramatique, sauf pour le capital. Un article récent du Financial Times met en évidence qu'au cours de ces 25 dernières années, c'est-à-dire durant la «transition», aucun rattrapage de l'UE n'a eu lieu de la part des PECO³. Il est remarquable qu'un journal financier d'orientation fort capitaliste⁴ fasse enfin état de ce fait.

Hors de la Russie, ces pays ex-communistes ou ex-soviétiques représentent

1. L'expression désigne le territoire européen ex-communiste, entre le monde russe et le monde germanique, des pays baltes aux mers Noire et Adriatique. Elle désigne un territoire identique, mais qui porte de noms variés tels que les pays d'Europe centrale et orientale, soit des PECO ou les «pays de l'Est».

2. N'oublions pas que le capital est entré dans ces pays bien avant 1989. Une illustration très belge en est parlant : l'ancien premier ministre, Paul Van den Boeynants, possédait sa première usine de saucisses en Hongrie, non pas après 1989, mais dès 1974.

3. PECO, dans l'euro-jargon, désigne les pays d'Europe centrale et orientale.

4. Financial Times, le 16 décembre 2013.

quelque 200 millions de consommateurs et une centaine de millions de travailleurs. Une partie notable fait désormais partie de l'UE et se trouve ainsi à sa demi-périphérie. L'élargissement de l'OTAN ou la présence de l'armée et de la police américaines dans pratiquement tous ces pays est considéré comme une garantie en faveur des élites locales et des prises de contrôle effectuées ou à réaliser par les multinationales. Depuis un quart de siècle, les institutions internationales telles que l'UE, le Fonds monétaire international, la Banque mondiale, etc. y font leurs discours idéologiques habituels, subsidient les multinationales et exercent la contrainte financière habituelle.

Le demi-cercle périphérique

L'insertion dont il est question signifie l'abandon progressif de leur commerce mutuel avec l'ex-Union soviétique. Or, par rapport à l'Est soviétique, les PECO furent des pays relativement développés alors qu'ils se situent désormais à la semi-périphérie de l'Europe de l'Ouest, donc du centre développé de l'UE. Ils n'y sont pas seuls. Pour des raisons différentes, les pays membres méditerranéens de l'Union sont dans une position semblable: la Grèce, l'Italie, l'Espagne et le Portugal, auxquels se joint l'Irlande. Géographiquement, ils constituent un demi-cercle sous la forme d'un grand U. Quant à la notion

«centre-périphérie», rappelons-en l'essentiel. Fernand Braudel, puis Immanuel Wallerstein décrivent l'histoire socio-économique du monde comme une succession à travers les siècles d'«économies-monde». Ces «économies-monde» sont fondées sur un centre autour duquel se déclinent:

- une semi-périphérie, zone intermédiaire dépendant socio-économiquement du centre, aux alentours des nations dominantes, et correspondant donc aux PECO,
- une périphérie, zone de dépendance et de sous-développement encore plus prononcée par rapport au centre.

Les «centres» du capitalisme se déplacent historiquement et se démultiplient constamment. Les «périphéries» changent dès lors régulièrement de références. En UE, à présent, le centre se situe sans doute quelque part en Allemagne, dans les pays du Benelux, la France et quelques pays nordiques. De son côté, le G20⁵ concentre près de 90% du PIB mondial et rassemble une multiplicité de centres (Bruxelles, Washington, Pékin, Moscou...). Les pays semi-périphériques ou périphériques correspondent au restant des pays autour de leurs centres respectifs.

Dès le déclin du monde soviétique, l'enjeu géoéconomique des différents PECO illustre les deux versants du capitalisme internationalisé: acquérir et contrôler les entreprises locales, et dominer les marchés de consommation. Dans ces pays, la stratégie des multinationales

5. Le G20 regroupe vingt pays économiquement les plus puissants du monde dont la Chine, l'UE, la Russie et les États-Unis d'Amérique.

aboutit à fermer la moitié, voire parfois les trois quarts de l'industrie locale et à approvisionner de leurs propres marques les classes dominantes aisées.

Tout ceci se déroule sous la férule de la libéralisation et de la dérégulation massive, ainsi qu'à la privatisation exubérante au détriment de la population concernée¹. Dans les PECO, le plus souvent, un monopole privé national ou international se substitue au monopole public, sans garantie de contrôle parlementaire et démocratique. Tous les observateurs concernés considèrent que les prix d'acquisition ont été fort modestes, sinon ridiculement bas grâce à la complicité des dirigeants sur place. De son côté, le paiement des prix convenus a été effectué par des subterfuges tels les apports de licence, de fonds de commerce ou de dettes factices - dont la valeur réelle était quasi nulle ou simplement fictive - plus qu'avec l'argent comptant.

Dans la plupart des PECO, la balance courante des paiements est négative depuis le début des années 1980 et dès lors l'endettement extérieur croissant demeure inquiétant, au grand plaisir des banques. Les raisons en sont multiples. D'une part, les multinationales² par des opérations de "transferts de prix"³ et de rapatriements de profit font massivement et de façon croissante sortir leurs bénéfices. D'autre part, les dettes dues (publiques et surtout privées) à l'étranger sont telles que, quelle que soit la croissance économique réelle, les économies régresseront sous le poids de la charge de la dette extérieure. Enfin, sous la pression de l'OTAN, le réarmement massif par des commandes aux firmes multinationales aura un effet semblable.

1. Il convient de ne pas oublier que ce qui est privatisé a été financé par tous les contribuables et a été créé par tous les travailleurs des pays ex-communistes.

2. La moitié à trois quarts des exportations des PECO vers l'Occident sont sous le contrôle des multinationales, voir les études d'Österreichischen Institut für Wirtschaftsforschung, Wifo.

3. Par sous- ou surfacturation, respectivement à l'exportation et à l'importation.

Dans les années 1980-1990, d'importantes ventes d'actifs (usines, laboratoires, mines, services publics, réseaux commerciaux, etc.) ont lieu en faveur de l'étranger et permettent de redresser la balance des paiements. Certains pays ont réussi à ne plus s'endetter, voire même à rembourser, d'autres ont freiné l'accroissement de leur endettement. Les pays arrivent au bout de leur capacité physique à «privatiser»: «les bijoux de famille» sont définitivement partis, il n'y a plus grand-chose à vendre. L'accroissement des dettes extérieures est reparti de plus belle.

Où mène cette stratégie?

D'où ma première conclusion assez pessimiste: les crises de paiements risquent de se multiplier dans les PECO. Les «milieux internationaux», FMI en tête, recommandent évidemment «la libéralisation du marché de travail» et encore des privatisations. On peut se demander ce qui pourrait être encore démolé du point de vue des conditions de travail ou ce qui reste encore à vendre. Ce sont les nouveaux signes patents du «développement du sous-développement» dans les PECO, à la périphérie de l'UE. Il est intéressant de souligner à ce propos que les PECO qui, jusqu'ici, ont moins privatisé et moins libéralisé s'en sortent relativement mieux que les autres. C'est le cas de la Slovaquie et de la République tchèque en UE, ainsi que celui du Bélarus hors de l'UE. Donc, même à la périphérie, on peut mener des politiques différentes!

Ainsi, le niveau de vie moyen des PECO qui, à la fin des années 1980, a été approximativement la moitié de celui de l'UE, n'a fait que, malgré les promesses dithyrambiques, peu de rattrapage par rapport à l'Union, en dehors des deux ou trois cas mentionnés. Tout au contraire, la grande majorité d'entre eux a connu une régression durant ce quart de siècle⁴.

4. Sur base des publications du Wiener Institut für Internationale Wirtschaftsvergleich, on peut supposer que l'économie noire s'est développée partout au même rythme.

Avec la vague d'austérité et de régression, les perspectives dans les PECO restent mauvaises. S'y ajoutent les effets de l'amplification dramatique des inégalités de fortune et de revenu. Certes, toute croissance enregistrée a été due à l'amélioration de la productivité des travailleurs, mais s'est traduite par l'enrichissement des couches supérieures de la société et l'appauvrissement du plus grand nombre.

En fait, grâce à l'industrialisation et à l'urbanisation, la population de la plupart des PECO se dirigea, progressivement et lentement, vers un mieux-être social à partir des années 1960. Mais l'incorporation du système capitaliste à partir des années 1980 a provoqué une désindustrialisation et une perte massive d'emplois. Pour mieux comprendre, on peut citer un cas très parlant pour les lecteurs et lectrices en Belgique. La population hongroise, comme la population belge, tourne autour de 10 millions d'habitants. Comme suite aux privatisations provoquant la disparition de beaucoup d'industries, **1,7 million** d'emplois ont été supprimés en Hongrie entre 1990 et 1995, soit en **cinq ans**. De son côté, faisant suite à sa désindustrialisation, la Belgique a perdu un **demi-million** d'emplois après la guerre, mais en **cinquante ans** de temps!

Certes, on a réengagé progressivement un million de travailleurs hongrois vers 2000. Restaient 700 000 personnes, surtout des femmes..., renvoyées dans leurs foyers. Beaucoup de ménages n'avaient plus les moyens de vivre en ville et ce, d'autant plus que le pays a connu une forte régression de la sécurité sociale à partir de 1989. Beaucoup sont retournés à la campagne où ils sont nés, eux ou leurs parents. Les réengagés, évidemment moins rémunérés, et le manque de recettes assurées antérieurement par les femmes salariées pèsent depuis lors sur les revenus des ménages. La non-indexation des salaires fait à son tour abaisser les revenus réels. Pour pratiquement l'ensemble des PECO, il en résulte trois choses.

D'une part, la majeure partie des ménages a vu son niveau de vie baisser de 25 à 65% selon les pays durant les années 1990 sans réel rattrapage depuis. D'autre part, à partir de 2008 avec la crise, la situation s'est à nouveau gravement détériorée. En troisième lieu, les recettes fiscales ont ainsi été sérieusement amputées durant ces décennies - d'autant plus que certains PECO ont introduit un taux unique d'impôt assez modeste des personnes physiques, variant de 10 à 25% selon les pays concernés. L'une, l'autre, ou l'ensemble de ces deux dernières évolutions expliquent les déficits croissants des finances publiques et l'augmentation de la dette publique. D'où les mesures d'austérité à répétition bien plus brutales que dans nos pays.

Selon Eurostat, le tarif du travailleur horaire (salaires et charges sociales) des pays membres de l'UE oscille actuellement entre 3,7 € l'heure en Bulgarie et 39 € de l'heure en Suède, un écart de un à dix. La moyenne de l'UE s'établit à 23 € l'heure. La comparaison des frais salariaux entre pays de l'UE indique une situation dramatique dans les PECO, notamment dans le domaine industriel. Le différentiel salarial reste dès lors élevé, de 1 à 4 en moyenne entre les PECO et l'Europe de l'Ouest. Cette situation perdurera, d'après l'UE, pour encore de nombreuses années. Du point de vue du bien-être du grand nombre des ménages, la différence des revenus nets a progressivement **doublé, voire triplé** entre les deux déciles (20%) inférieurs et les deux déciles supérieurs (20%) des revenus en un quart du siècle. Or, le bon sens indique que pour que quelqu'un devienne riche, il faut appauvrir 100 personnes et que l'avènement d'un super riche implique 1000 pauvres en plus.

Enfin, dès le commencement de la période dite de «transition» vers le capitalisme, les forces syndicales ont été cassées par voie législative tandis que dans le même temps, les «forces de l'ordre» se trouvent considérablement renforcées. Plus de concertation, ni de conventions sociales véritables. Heureusement, les

organisations syndicales fragmentées par l'État et le capital s'efforcent, depuis quelques années, d'unir leurs rangs et réussissent parfois à (se) manifester. Ce fut le cas il y a peu en Pologne, en Roumanie, en Hongrie et en Bulgarie.

Trois «modèles» hors de l'UE¹

Au Bélarus, la lenteur des réformes, qui sont souvent exigées par les institutions internationales, a permis de conserver des structures de production quasi inchangées depuis la période soviétique. Ainsi, la part du secteur privé dans l'économie demeure très faible (15 % du PIB environ) et tend même à se réduire (environ 20 % au milieu des années 1990). Grâce à son autonomie économique, le Bélarus n'a quasiment pas ressenti la crise économique depuis 2007-2008. Il affiche ainsi une bonne santé économique (une croissance moyenne de 8 % entre 2000 et 2012) et une stabilité qui à présent attire les multinationales tant russes que non russes.

L'Ukraine a choisi la voie d'une économie capitaliste à domination des grands groupes industriels privés, à celle des fameux oligarques. Elle connaît donc une économie exagérément ouverte et privée. La part du commerce extérieur dans le PIB du pays atteint près de 105%. La récession de 2009 a dès lors entraîné une chute des exportations, la baisse des revenus salariaux et par voie de conséquence une contraction de la consommation intérieure. Les multinationales russes sont des fournisseurs majeurs de pétrole et de gaz, à hauteur de près d'un tiers des importations totales ukrainiennes. Ses principaux clients sont évidemment la Russie et quelques pays ex-soviétiques, la Turquie et l'UE.

La République de Moldavie, qui était le principal fournisseur de vin, de légumes et de fruits pour les anciennes républiques soviétiques, est devenue après la chute de l'Union soviétique en 1991 un des pays les plus pauvres d'Europe.

¹. Indications essentiellement basées sur les publications de l'OCDE.

La perte de certains marchés traditionnels, la dépendance énergétique au gaz russe, l'émigration importante des cadres russes et ukrainiens et la sécession de la principale région industrielle ont provoqué la chute dramatique du PIB. Ceci s'aggrave encore suite aux dernières privatisations intempestives. L'économie moldave est très dépendante des transferts d'argent des travailleurs migrants, dont la valeur est estimée à environ un quart du PIB du pays. Ces transferts contribuent à améliorer les résultats de la croissance qui correspond à environ 7% par an entre 2001 et 2007. Depuis lors, c'est la stagnation !

De la colonisation à la pauvreté et à l'émigration

On peut ainsi affirmer que, pour la plupart des PECO, la stratégie des multinationales consiste à coloniser leurs économies. Ces dernières deviennent extrêmement dépendantes de ces nouveaux monopoles privés qui profitent évidemment de leurs positions pour hausser constamment leurs prix et susciter ainsi l'inflation. Elles subissent bien entendu le sort commun des sous-traitants, une extrême fluctuation des commandes. Plus récemment, elles commencent à connaître à leur tour des délocalisations plus à l'Est ou au Sud de l'Europe, ou vers l'Asie. Cette caractéristique situe donc également ces pays à la semi-périphérie.

Mais, quid de l'emploi? En 1980, Solidarnosc ne représentait pas seulement un mouvement pour la liberté tel qu'on l'interprète ici, mais d'abord celui pour l'emploi étant donné le chômage catastrophique qui frappait la Pologne, mais aussi un peu plus tard la majorité des autres PECO. Les gens n'ayant pas d'issue vers les campagnes ont émigré par centaines de milliers vers des pays plus riches, notamment en Belgique. Rappelons l'arrivée des Polonais qui sont arrivés ici dès les années 1980. Prenons aussi l'exemple de la Roumanie, en arrondissant les chiffres: sur 23 millions d'habitants, 3 millions de

Roumains ont quitté le pays et ont été remplacés par 1 million d'émigrés, notamment chinois, ukrainiens, bélarusses, moldaves, etc. Ce flux saigne la société à blanc, du point de vue économique - parce que ce sont toujours les meilleurs et les mieux formés qui partent et non les plus faibles. De plus, il induit des conséquences néfastes dans le système familial et social.

Du reste, au niveau des revenus, du chômage et de la pauvreté qui résultent des évolutions décrites ci-dessus, la situation est frappante et navrante. Ainsi, si l'on compare avec Eurostat «les taux de privation matérielle sévère»¹ des personnes en pourcentage de la population totale, on observe que, en 2011, ce taux s'élève à 6,1% pour les 15 pays avant l'adhésion de certains PECO à l'UE 15 et à 19,2% pour les 12 «nouveaux États membres» depuis 2004. Il est désastreux de devoir observer que la «pauvreté» des 12 adhérents à l'UE depuis 2004 correspond au triple de celle des autres pays de l'UE. La situation dans les PECO pour lesquels on ne dispose pas de données s'avèrerait sans doute encore pire, sauf peut-être pour le Bélarus.

Si nous voulons que cela change, mentionnons quelques exigences. Que notre solidarité tangible aide les peuples centre-européens à s'en sortir! Que nos revendications contribuent à un meilleur contrôle de nos multinationales qui sévissent dans les PECO, notamment par le biais des comités d'entreprises européens! Que les pressions sur nos propres gouvernements contrecarrent les tendances néolibérales de ces derniers qui participent des méfaits des multinationales dans toute «la semi-périphérie» de l'UE! Que nous profitons des élections européennes en 2014 pour avoir davantage de dirigeants d'UE attentifs à l'harmonie sociale nécessaire! ■

1. Il s'agit des personnes en situation de privation matérielle sévère qui ont des conditions de vie limitées par un manque de ressources.

Bibliographie:

BÁRDOS-FÉLTONYI, Nicolas, Hongrie. En voie de semi-fascisation?, in : *Démocratie*, 15.3.2012.

Idem, *Vive l'austérité enfin chez nous !*, in : *Signes des Temps*, novembre-décembre, 2011.

Idem, *Désindustrialisation et migrations, entretien*, in : *Agenda interculturel*, février 2010.

Idem, «*Crise conjoncturelle ou mutations du capitalisme ?*», *Cahiers Marxistes*, n°239, mai-juin 2009 ;

Idem (coauteur), *Géopolitique de la migration*, Pax Christi Wallonie-Bruxelles, Bruxelles, 2006.

Idem, *Un diagnostic géopolitique des pays de l'Europe du centre*, Editions de l'Université de Bruxelles, Bruxelles, 2001 ;

BRAUDEL Ferdinand, *La dynamique du capitalisme*, Flammarion, Paris, 1985-2008.

WALLERSTEIN, Immanuel, [Comprendre le monde : Introduction à l'analyse des systèmes-monde](#), La Découverte-Poche, Paris, 2009.

La troïka à Kiev

Au moment de rédiger ces lignes (8 mars), le bras de fer opposant les puissances occidentales à la Russie en Ukraine inspirait des comparaisons avec la guerre froide (résurgence aiguë!), dans la presse s'entend, cette guerre est surtout médiatique et ce depuis le début de cette «crise» agitant, sous couvert de «tam-tam citoyen spontané» (les États-Unis ont injecté 100 millions de dollars rien qu'en 2013 pour s'y assurer le soutien d'une «société civile démocrate»), le dernier grand territoire échappant à l'élargissement de l'Otan vers l'Est, avec l'aide de l'Union européenne, son «allié subalterne». Un gouvernement autoproclamé s'est installé à Kiev (dont quatre ministres du parti fascisant et raciste Svoboda) tandis que la Crimée flirte avec la perspective d'une sécession (la Russie y possède sa seule base militaire extérieure, les États-Unis en disposent pour mémoire d'environ 700). L'affaire est géopolitique et, donc, géoéconomique. Pour sauver le «soldat Ryanovski», une troïka improvisée s'est rapidement constituée, cette fois avec un visage moins ambigu (Europe + USA + FMI), pour annoncer, début mars, la promesse d'un fort soutien financier à l'Ukraine, l'air est connu, la carotte fait couple avec le bâton. C'est en quelque sorte un retour à la case de départ, et doublement: le FMI s'activait jusqu'il y a peu à Kiev, s'en tirant faute d'avoir reçu l'assurance de voir mises en œuvre des «réformes» suffisamment radicales (suppression des subsides à la consommation énergétique de la population notamment) et l'Union européenne, c'est bis idem, l'Ukraine est priée de s'y associer (vasaliser) moyennant acceptation (parachutage) de la législation européenne. La suite – euh, non – n'est pas à l'écran. Faudra lire entre les lignes... (ER)

Le FMI «ajuste» l'Union européenne

Romain Gelin, Gresea

La crise que nous connaissons depuis 2008 a fait (re)surgir des expressions telles que «ajustement structurel» et «austérité» et en a fait apparaître d'autres plus récentes comme «troïka», «crise bancaire» ou «produits dérivés»... Quelles en sont les origines, avec quels effets et quels «remèdes» (plans de sauvetage), pour quel résultat? Tentative d'explications – qui invite, plus largement, à se poser la question de la construction européenne, voire même celle du financement de l'économie.

Composons d'abord le terrain. L'électrochoc provoqué par l'effondrement des «subprimes» et autres produits spéculatifs «dérivés» en 2008 porte un coup sévère au secteur bancaire. Les banques ne savent pas qui, parmi elles, est en possession de créances douteuses, ni avec qui, donc, continuer à faire des affaires. Elles se regardent en chien de faïence, tétanisées par un risque (une débâcle financière) dont personne ne sait plus qui le cache dans ses coffres. Les banques sont entrées, comme on dit, dans ce qu'on appelle une «crise de confiance». Le crédit va dès lors se resserrer: les banques ne prêtent plus et, aggravant ainsi les choses, augmentent les taux auxquels elles se prêtent. Cette réduction du crédit va conduire à un manque de financement de l'économie et, à son tour, à une baisse des rentrées fiscales. Spirale infernale. Parallèlement, les banques qui sont les plus impliquées dans la crise des «subprimes» et qui détiennent le plus de créances douteuses demandent (air connu) l'aide des États pour éviter la faillite. Le Fonds monétaire international n'a pas mandat d'intervenir pour aider directement des acteurs privés. Ce sont donc les États qui vont prendre à leur charge le renflouement («recapitalisations»¹ dans le jargon) et ce, nul ne l'ignore, en creusant les

1. La recapitalisation était censée remettre à flot les banques afin qu'elles relancent le crédit mais une partie de cet argent a été conservé par les banques pour leurs fonds propres.

dettes publiques. Le FMI va cependant entrer dans la course. Le Fonds avait vu ses ressources augmenter après le G20 de Londres et voilà qui lui a permis de prêter aux États en difficulté qui font appel à lui.

Jeu de domino

Faisons le tour du champ de bataille – la «morne plaine», comme disait Hugo. La Hongrie (Union européenne) sera le premier pays à demander l'aide du FMI en décembre 2008, bientôt suivie par la Lettonie (UE aussi), l'Ukraine (hors UE) et la Roumanie (re-UE). Le tour viendra ensuite à la Grèce. Les déficits se sont creusés pour les raisons évoquées, mais également pour des raisons internes (préexistence d'un fort niveau d'endettement, dépenses liées aux Jeux olympiques, comptes «maquillés», évasion fiscale...). A partir de 2010, les taux d'intérêt pour l'émission de dette grecque bondissent du fait de la perte de confiance des investisseurs, du rôle des agences de notation et de pratiques spéculatives (utilisations de produits dérivés notamment²). La Grèce ne peut plus emprunter à des taux raisonnables et demande l'aide du FMI et de l'UE. Ajouter à cela que les banques (d'Europe de l'Ouest en particulier³) ne

2. Comme la possibilité de s'assurer sur un défaut de la dette grecque même sans posséder de titres grecs via des CDS – les «Credit default swap à nu»

3. C'est une des raisons pour laquelle il a été imposé à la Grèce de telles mesures d'austérité. Si les banques allemandes, françaises avaient vu

La troïka

La «troïka» est le nom donné au groupe informel d'institutions réunissant le FMI, la Banque centrale européenne et la Commission européenne. La troïka ne repose sur aucune base légale et a été mise en place pour proposer des plans de sauvetages aux pays en difficulté. Elle se charge d'émettre des prévisions sur l'économie et de négocier les protocoles d'accord avec les pays nécessaires. Les décisions du FMI d'accorder des fonds dépendent toujours de son conseil d'administration (où siègent les États-Unis, 17% des droits de vote). Les fonds accordés par les membres de l'UE font l'objet de décision au sein de l'Eurogroupe (une réunion des ministres des Finances des pays de la zone euro), c'est à dire via un mécanisme intergouvernemental et non communautaire, les traités européens ne prévoyant rien en cas de crise d'endettement. La troïka focalise les critiques de par de son caractère nondémocratique, mais également à cause de sa non-responsabilité en cas d'échec des plans proposés et de ses pratiques non transparentes.

leurs créances annulées, on imagine les pertes que cela aurait engendrées. Ces pertes auraient dû à nouveau être prises en charge par les États qui venaient de recapitaliser leurs banques quelques mois auparavant. L'autre option, pas nécessairement préférable aurait été de laisser des établissements faire faillite, ou de les nationaliser. C'est finalement l'option du remboursement par le contribuable grec qui a été choisie. La Grèce était aussi fortement pénalisée par une baisse de son activité économique, déjà peu développée (son déficit commercial s'élevait à 14,5% du PIB en 2008).

se sont pas privées d'acheter de la dette grecque à des taux garantissant des rendements supérieurs à ceux de la dette allemande ou française par exemple... Ces banques-là étaient donc au premier chef intéressées par un sauvetage de la Grèce (leurs placements, que diable!).

La Grèce sera rapidement suivie par l'Irlande. Là, le boom économique des années 2000 avait été tiré par l'immobilier (doublement des constructions entre 2000 et 2007¹). Les banques ont prêté en grande quantité: 60% des crédits dans l'immobilier. Après la chute de Lehman Brothers en 2008, la confiance entre les banques se tarit, les taux grimpent et le crédit s'effondre. La bulle éclate alors et les banques se retrouvent en situation d'insolvabilité, un peu comme les banques américaines en 2008. L'État qui avait garanti les actifs des banques est contraint de les renflouer (80 milliards d'euros, soit près de la moitié du PIB via la création d'une «bad bank» chargée de racheter les créances douteuses des établissements touchés). La récession arrivant, l'État irlandais, en situation de surendettement, fait appel au FMI à la fin de 2010.

Pas fini. Le Portugal va entrer dans la danse. Aux vues des problèmes rencontrés par les banques portugaises, aux demandes d'aides successives en Europe et à la dégradation de la «note» du pays, les investisseurs commencent à douter de la capacité du Portugal à honorer sa dette et les taux augmentent en conséquence. Le niveau de dette avant 2008 était déjà important dans le pays. L'austérité menée depuis 2009 pour réduire les déficits budgétaires - et continuer de pouvoir emprunter - couplée à la récession mène le pays à demander l'assistance du FMI en avril 2011.

1. Considère-Charon Marie-Claire, «Regards sur la crise irlandaise», *Politique étrangère*, 2011/2 Été, p. 429-440.

L'endettement nuit-il à la croissance?

Les politiques d'austérité ont été justifiées par différents travaux d'économistes. Parmi ces travaux, une étude de Carmen Reinhart et Kenneth Rogoff. Leur thèse: un taux d'endettement supérieur à 90% est nuisible pour la croissance. Par conséquent, les pays devraient se désendetter et mettre en place des politiques d'austérité. Une étude citée 6 fois sur les 7 analyses économiques publiées par la Commission européenne entre 2010 et 2013 pour justifier l'austérité. Un travail d'un étudiant en économétrie américain conduira cependant à mettre en évidence des anomalies dans le modèle des deux éminents économistes (erreurs de pondérations, exclusions de certaines données). En réalité, une fois les erreurs corrigées, les résultats diffèrent totalement: il n'y a pas d'incompatibilité entre un endettement supérieur à 90% du PIB et des taux de croissance positifs. Il suffit de voir l'exemple du Japon, dont le taux d'endettement public s'élève à 230%. Un coup porté aux politiques d'austérité à première vue, mais sans réelle manifestation dans les faits et les politiques appliquées...

La tache d'huile s'agrandit, la «marrée noire» va submerger l'Espagne. Ici, c'est la dégradation de la note portugaise, les interrogations quant à la capacité de l'Espagne à assumer son endettement qui incitera les investisseurs (toujours eux) à augmenter leurs taux d'intérêt sur la dette du pays. Dans les années qui avaient précédées, on avait parlé du boom espagnol. Un peu comme en Irlande, les banques ont prêté massivement au secteur immobilier, et avec le retournement de conjoncture de 2008, nombre d'emprunteurs se sont retrouvés insolubles, mettant les banques du pays dans une situation périlleuse. L'État se voit contraint de recapitaliser les banques. Même schéma: les recettes budgétaires diminuent avec la récession, la recapitalisation des banques pèse sur la dette et les investisseurs (et la spéculation) poussent à la hausse des taux d'emprunt. Dans un premier temps, l'Espagne ne demande pas l'aide du FMI mais met en œuvre une politique d'austérité pour réduire ses déficits et sa dette et pouvoir emprunter à des taux moindres sur les marchés financiers. Finalement, au printemps 2012, le pays recevra le soutien du Mécanisme européen de stabilité (MES) qui lui garantit l'octroi de 100 milliards d'euros - dont seulement 41,3 milliards seront utilisés - mais... sous conditions.

Chypre, enfin. Chypre, c'est spécial. En 2011 et 2012, faisant suite à la restructuration partielle de la dette grecque, il est exigé des créanciers qu'ils renoncent à une partie de leurs créances. Une première. Parmi eux se trouvent les banques chypriotes. Celles-ci se trouvent alors confrontées à des pertes d'environ 4,5 milliards d'euros. Il faut signaler que le secteur bancaire est disproportionné à Chypre par rapport aux autres secteurs de l'économie. Parallèlement, Chypre obtient un prêt de la Russie pour refinancer sa dette, mais la note du pays est dégradée en mars puis en juin par les agences de notation et le pays est contraint de demander l'aide du MES. En octobre 2012, un accord est trouvé avec

la «troïka» et un renflouement proposé en mars 2013.

Fin de partie? A ce jour, aucun autre de l'UE n'a eu besoin de faire appel au FMI ou à la troïka. Leur endettement, bien que très élevé, n'a pas conduit à une hausse insupportable des taux sur les «marchés» même si la situation de plusieurs pays paraît de plus en plus préoccupante, en Italie par exemple. La leçon est très claire: crise d'endettement ou pas, les pays ont mis en œuvre des politiques d'austérité sous la pression de l'UE, du FMI et des «marchés financiers» avec le consentement des gouvernements - libéraux comme sociaux-démocrates - afin que, telle est la thèse habituelle, les taux restent supportables pour pouvoir continuer à emprunter (et, partant, faire tourner l'économie).

FMI égale à «ajustements»...

Les pays qui ont bénéficié d'une aide directe du FMI sont les pays d'Europe de l'Est - les premiers touchés par la crise - ainsi que la Grèce, l'Irlande, le Portugal et Chypre. L'Espagne est passée par le mécanisme européen de stabilité dans lequel le FMI est partie prenante mais de manière indirecte. Ces aides sont naturellement des aides «conditionnées» et il va falloir procéder à des «ajustements». Voyons cela par le menu. La Grèce a fait l'objet de deux plans de sauvetage, le premier en mars 2010 d'un montant de 110 milliards d'euros répartis entre le FMI (30 milliards) et les pays de la zone euro (80 milliards). Le premier plan ne parvient pas à induire une baisse des taux d'intérêt sur les marchés du fait de l'incapacité à résorber les déficits en période d'austérité mais aussi de la spéculation sur les titres de la dette grecque. En 2011, il devient évident qu'il ne suffira pas malgré des réticences au conseil d'administration du FMI¹. Résultat, un deuxième plan est lancé

1. *Le plan de sauvetage avait notamment été comparé à un «renflouement des institutions financières européennes» par le représentant brésilien tandis que le représentant suisse soulève les effets du plan sur la croissance et l'endettement à long terme de la Grèce, évoquant*

Mécanisme Européen de Stabilité (MES) et Traité sur la Stabilité, la Coordination et la gouvernance (TSCG)

L'UE ne disposait avant 2008 d'aucun mécanisme de gestion des crises, d'où l'intervention en catastrophe de la troïka. Deux outils ont donc été mis en place par l'Union depuis 2012. Le MES, un fonds financé par les États pour venir en aide aux pays en difficultés par des prêts sous conditions (ajustements dits «macroéconomiques»), sur le modèle du FMI. Les décisions du MES dépendent de l'Eurogroupe. Le MES ne rend de compte à aucun parlement (européen ou national) et ne peut faire l'objet de poursuite. Le deuxième outil, présenté comme plus «préventif» est le TSCG. Il vise à contrôler les finances publiques des États membres comme le prévoyaient déjà les critères de convergence du traité de Maastricht (déficit <3% du PIB et dette < 60% du PIB). La nouveauté repose dans le fait que les États devront désormais présenter leur budget à la Commission européenne pour «validation» et qu'il met en application la «règle d'or», c'est-à-dire l'interdiction de présenter des budgets avec un déficit structurel (non lié à la conjoncture) supérieur à 0,5% du PIB. Les pays en «déficit structurel» devront automatiquement mettre en œuvre des mesures de correction sans passer par les parlements. Ces deux mécanismes comportent le risque d'institutionnaliser l'austérité («ajustements macroéconomiques» et «mesures correctives») par des moyens démocratiquement contestables (primauté des décisions de l'Eurogroupe et de la Commission européenne - démocratie indirecte - sur les votes des parlements) et peu transparents.

en 2012, de **130 milliards d'euros**, cette fois (dont 30 provenant du FMI, le reste des membres de la zone euro). Résultat bis: les créanciers privés acceptent de «restructurer» (c'est-à-dire passer en profits et pertes) la dette pour un montant de **107 milliards d'euros** (environ la moitié de la dette détenue par des acteurs privés) tandis que la BCE et les États membres acceptent de renoncer à leurs plus-values sur les prêts à la Grèce. Le FMI admettra en juin 2013 des «échecs notables» dans les plans proposés par la troïka².

L'Irlande aura, quant à elle, reçu **67,5 milliards d'euros** d'aide conjointe de l'UE et du FMI dont 55,8 sont allés aux banques créancières. La dernière tranche a été versée par le FMI en décembre 2013. Le Fonds aura participé à hauteur de 22 milliards d'euros au plan de sauvetage irlandais. Selon une étude d'Attac³, 89,5 milliards au total auraient été transférés directement ou indirectement au secteur bancaire, soit plus de 20 milliards financés par... les politiques d'austérité.

Le plan de sauvetage du Portugal comprend une assistance de **78 milliards d'euros** dont plus de 26 apportés par le FMI⁴. Près de 25 milliards sont consacrés au secteur bancaire. Le plan touchera à sa fin en juin 2014, le pays étant censé retrouver l'accès aux marchés financiers à ce moment. Chypre, pour sa part, a reçu **10 milliards d'euros** en mars 2013 dont 9 des membres de la zone euro et 1 milliard du FMI. Cette somme représente plus de la moitié du PIB de l'île qui s'élève à 18 milliards d'euros. L'Espagne, enfin, a reçu l'appui du MES qui lui a garanti une aide de 100 milliards d'euros. **41,3 milliards d'euros** auront été dépensés au total et l'assistance européenne a pris fin en décembre 2013.

2. http://www.rtf.be/info/economie/detail_grece-le-fmi-fait-son-mea-culpa-et-pointe-les-lacunes-de-la-troika?id=8011754

3. <http://www.attac.at/presse/attac-presseaus-sendung/datum/2013/12/27/bailout-ireland.html>

4. <http://www.imf.org/external/np/sec/pr/2011/pr11190.htm>

Tableau 1. Interventionnisme européen en matière de politique salariale

Recommandations/accords	Pays concernés
1. Recommandations spécifiques par pays dans le cadre du semestre européen	
Décentralisation de la négociation collective	Belgique, Espagne, Italie
Réforme/abolition de l'indexation automatique des salaires	Belgique, Chypre, Luxembourg, Malte
Modération de l'évolution des salaires minima	France, Slovaquie
Modération de l'évolution des salaires en général	Bulgarie, Finlande, Italie, Slovaquie
Évolution des salaires alignée sur la croissance de la productivité	Allemagne
Traitement de la question du niveau élevé des bas salaires	Suède
2. Accords spécifiques par pays entre l'UE, la BCE et/ou le FMI, et les gouvernements nationaux dans le cadre d'un mémorandum	
Décentralisation de la négociation collective	Grèce, Portugal, Roumanie
Restriction des critères en matière d'extension des conventions collectives	Grèce, Portugal, Roumanie
Réduction/gel des salaires minima	Grèce, Irlande, Lettonie, Portugal, Roumanie
Réduction/gel des salaires du secteur public	Grèce, Hongrie, Irlande, Lettonie, Portugal, Roumanie
Gels des salaires dans le secteur privé	Grèce
3. Pas de recommandation en matière de politique salariale	
Autriche, Danemark, Estonie, Lituanie, Pays-Bas, Pologne, République tchèque, Royaume-Uni, Slovaquie	

Tiré de Dufresne & Pernot, *Les syndicats européens face à la nouvelle gouvernance économique dans Chronique internationale de l'IREs*, numéro spécial 143-144, novembre 2013. Source : Schulten, Müller (2013:198) ; construction des auteurs sur la base des recommandations spécifiques par pays de UE 2020 pour les années 2011 et 2012 (disponibles sur le site de la Commission : http://ec.europa.eu/europe2020/index_fr.htm), des mémorandums entre UE, BCE et/ou FMI et les gouvernements nationaux (disponibles sur le site du FMI : <http://www.imf.org>).

L'Espagne doit désormais se consacrer au remboursement de cette somme.

Au total, plusieurs centaines de milliards d'euros auront été injectés dans les plans de sauvetages par le FMI et les membres de l'Union européenne en zone euro et dans les pays de l'Est, auxquels on peut ajouter les centaines de milliards de garanties pour les banques commerciales et leur recapitalisation prises en charge par les États (dont une bonne partie par les contribuables au travers des politiques d'austérité), ceci sans compter les injections de la BCE dans le système bancaire (quelque 1.000 milliards...).

Comme dans le cas des prêts du FMI depuis les années 80, l'assistance a un revers: «ajustement structurel» dans le jargon du FMI ou «ajustement macroéconomique» selon les termes du traité¹ instituant le MES. Il s'agit bien, toujours selon les termes du traité, d'une condition à l'octroi de l'aide. Comme pour l'assistance du FMI, les aides sont versées en plusieurs tranches et soumises au contrôle des bailleurs à échéances régulières. Un pays qui ne mettrait pas en œuvre les mesures préconisées pourrait se voir interdire l'accès à de nouvelles tranches de prêt. Nous sommes donc exactement dans la même logique et la même pratique que les interventions du FMI.

Le traité précise d'ailleurs que "le MES coopérera très étroitement avec le Fonds monétaire international ("FMI") dans le cadre de l'octroi d'un soutien à la stabilité. Une participation active du FMI sera recherchée, sur le plan tant technique que financier. Il est attendu d'un État membre de la zone euro demandant l'assistance financière du MES qu'il adresse, lorsque cela est possible, une demande similaire au FMI." Comme tout cela est joliment dit.

Il est difficile de dresser la liste de manière exhaustive, du contenu des politiques d'austérité qui ont été mises en œuvre dans les pays placés sous perfusion. Mais certains éléments reviennent avec constance: réduction de la taille du secteur public (baisse des

1. <http://www.european-council.europa.eu/media/582863/06-tesm2.fr12.pdf>. «Conformément aux pratiques du FMI, dans des cas exceptionnels, une participation du secteur privé, sous une forme appropriée et proportionnée, sera envisagée dans les cas où un soutien à la stabilité est octroyé, accompagné d'une conditionnalité sous la forme d'un programme d'ajustement macroéconomique.» p.6 du texte.

Tableau 2. Décentralisation des systèmes de négociation collective dans les pays sous surveillance de l'UE, de la BCE et/ou du FMI.

Tiré de Dufresne et Pernot (2013) op.cit.

Mesures	Pays concernés
Suppression/extinction des conventions collectives nationales	Irlande, Roumanie
Facilitation des dérogations, au niveau de l'entreprise, aux conventions sectorielles ou aux dispositions légales (minimales)	Grèce, Portugal, Hongrie, Italie, Espagne
Priorité générale des conventions d'entreprise/suppression du principe de faveur	Grèce, Italie, Espagne
Restriction des critères en matière d'extension des conventions collectives	Grèce, Portugal, Roumanie
Réduction de la persistance des conventions collectives arrivant à échéance	Grèce, Espagne
Possibilités pour des groupes d'employés non syndiqués de conclure des conventions d'entreprise	Grèce, Hongrie, Portugal, Roumanie, Espagne

Sources : Schulten, Müller (2013:207).

effectifs, des salaires), privatisations (télécoms, ports...), augmentation de la fiscalité touchant les couches les plus modestes de la société (TVA, taxes sur l'énergie et les carburants¹), saisies immobilières (Grèce) ou des épargnants (Chypre), baisse des transferts sociaux (allocations retraites, santé, chômage), pressions à la baisse des salaires, fermetures d'écoles, d'hôpitaux, diminution des budgets de l'éducation, de la santé, des transports publics...

Ces mesures d'austérité douloureuses pour les populations, particulièrement pour les couches les plus pauvres, vont de pair avec une remise en cause

1. Une plus grande progressivité de l'impôt ou des mesures de taxation des hauts revenus n'ont généralement pas été les voies choisies pour augmenter les recettes fiscales

d'acquis sociaux obtenus durant les décennies précédentes notamment concernant le droit du travail (discriminations, santé, sécurité...) et d'une marginalisation des partenaires sociaux² (principalement les syndicats). Les plans de la troïka prévoient en effet un affaiblissement des systèmes de négociation collective comme l'illustre le tableau ².

Le contenu est donc assez similaire à celui appliqué dans les pays de la périphérie (émergents et en développement) depuis les années 80. La différence se situe dans le fait que les interventions dans l'Union européenne et plus

2. Voir sur ce point le numéro spécial de la Chronique internationale de l'IRES, les syndicats face à la nouvelle gouvernance européenne, n°143-144 – novembre 2013.

particulièrement en zone euro sont soumises aux politiques de l'Union (et de la Banque centrale européenne). Impossible, ainsi, de dévaluer les monnaies des pays «assistés» dans la zone monétaire européenne. L'ajustement sera uniquement interne, c'est-à-dire via des mesures budgétaires et de compétitivité interne. On peut à ce propos supposer que l'ajustement ait été encore plus douloureux dans un pays comme la Grèce que ce qu'avaient connu d'autres pays dans les décennies précédentes, l'action par la politique monétaire n'étant pas possible. Pour Karakioulafis, il s'agit même «de la politique d'austérité la plus sévère jamais appliquée depuis la 2e guerre mondiale»³.

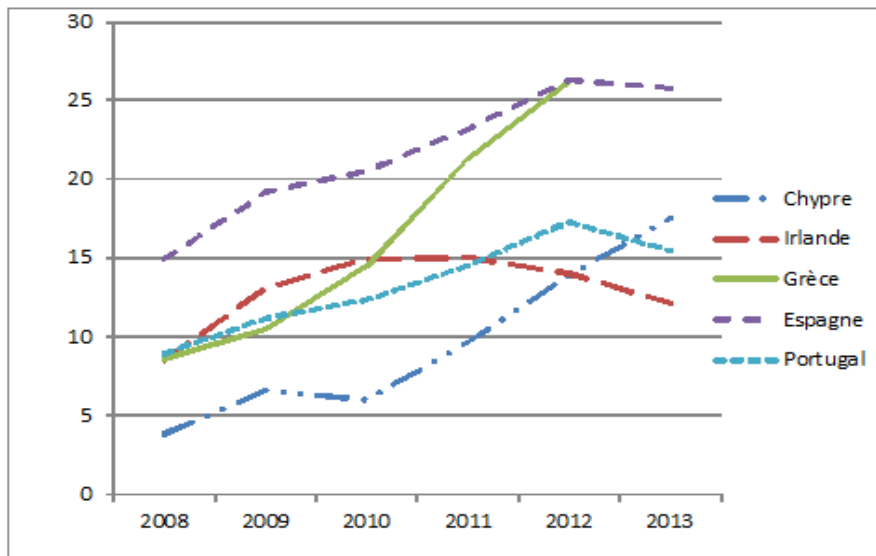
Tout ça pour rien?

Les résultats obtenus par les plans de sauvetage et l'assistance financière du FMI, de la Commission européenne et de la BCE peuvent susciter des doutes quant à leur efficacité. Les taux de chômage ont augmenté dans les pays qui ont connu des plans d'austérité imposés par la troïka. Ce constat pourrait être valable dans des pays qui n'ont pas été «assistés» mais qui ont aussi mis en œuvre des politiques restrictives.

L'augmentation du chômage (voir graphique) est évidemment due à la faiblesse de la croissance, conséquence de l'austérité imposée. Les taux de chômage ne dépendent pas que des plans de la Troïka mais il semble évident que ceux-ci n'ont pas permis de retrouver les niveaux d'avant la crise. En corrélation à la hausse du chômage, la précarité et la pauvreté ont aussi augmenté. Pour ce qui est de l'endettement, il n'a pas reculé. Bien au contraire. La comparaison des taux d'endettement par rapport au PIB entre avant la crise et la fin de 2013 est criante. Non seulement la croissance n'est pas repartie, mais l'endettement s'est aggravé par rapport à 2008.

3. Karakioulafis (2013), Les syndicats dans la ligne de mire de la troïka dans chronique internationale de l'IRES, op.cit.

**Evolution des taux de chômage (en %) entre 2008 et 2013.
(A partir des données d'Eurostat)**



La conséquence "logique" sera la mise en place de nouvelles politiques d'austérité même quand les plans de sauvetage seront terminés.

Il y a «pire». Les plans de la troïka, mais cette remarque pourrait être valable pour les plans d'ajustement structurels du FMI depuis 30 ans, ne résolvent en aucun cas le problème de l'endettement. Ils permettent aux pays qui n'arrivent plus à emprunter sur les marchés financiers de retrouver cette capacité. Les sommes allouées au titre de l'assistance ne servent jamais à rembourser¹ la dette - ceci est d'ailleurs interdit par les statuts du Fonds et de l'Union européenne - mais plutôt à rassurer les investisseurs sur la capacité des États à assumer le service de leur dette.

1. Les prêts du FMI et des membres de l'UE vont aux pays débiteurs. Dans la plupart des cas, ces sommes ont servi à renflouer le système bancaire comme en Irlande ou en Espagne. Il est possible que le pays rachète des titres de sa propre dette avec une décote, mais les sommes empruntées devront tôt ou tard être remboursées les sommes au FMI et à l'UE. C'est en fait l'identité du créancier qui change, on passe des créanciers privés aux créanciers publics.

Lorsqu'un pays ne peut plus emprunter, «on» rassure donc les prêteurs (souvent majoritairement des banques ou des fonds de pension), ils récupéreront leur mise de départ et les intérêts prévus.

Dans le cas d'un excès d'endettement public lié à des crises bancaires ou à la recapitalisation d'établissements financiers, les sommes prêtées au titre d'assistance servent généralement... à renflouer ces mêmes banques - comme ce fut le cas récemment en Irlande ou en Espagne. Il s'agit là, pour parler clair, d'un transfert de dette privée vers le secteur public, donc vers le contribuable.

À moins d'une austérité sans doute insupportable, les dettes - vu leur niveau actuel - ne seront jamais remboursées intégralement. Surtout si l'objectif des plans d'ajustement est de pouvoir se réendetter par la suite. Les seuls cas où les dettes sont susceptibles de disparaître sont les défauts de paiements des États. Il n'arrive en fait jamais qu'un État fasse intégralement défaut

pour des raisons de politique intérieure et internationale².

Les «restructurations» peuvent conduire à une réduction de la dette³. Dans ce cas, les créanciers, avec les débiteurs, négocient une «décote» de leurs créances (sur cette partie, ils acceptent de n'en jamais revoir la couleur). En Grèce en 2012, les créanciers privés⁴ ont accepté de renoncer à environ 50% de leurs «dus». Le même principe fut mis en œuvre lors du plan Brady à la fin des années 80 lorsqu'il fut communément admis que la dette des pays en développement ne serait jamais remboursée. Les créanciers publics, en revanche, refusent en général de renoncer à leurs créances. C'est le cas du FMI qui déclare toujours vouloir être remboursé de ses prêts. En 2012, seuls les créanciers privés ont dû renoncer à une partie de leurs créances sur la Grèce, les créanciers publics, BCE et États membres ont seulement renoncé à leurs plus-values sur les prêts octroyés.

On va où, là?

Outre les questions d'endettement public, la crise actuelle invite à se pencher sur la construction européenne et les mécanismes de gestion de crise mis en place. Force est de constater que l'Europe d'aujourd'hui n'est pas celle de la coopération. L'absence de volonté commune des membres de l'UE à se mettre d'accord sur les questions fiscales, les services sociaux et sur des transferts budgétaires entre les différents membres ont conduit à un creusement des inégalités, déjà importantes au départ, plus qu'à la convergence initialement escomptée. La possibilité que les

2. Remboursement des créanciers nationaux et des particuliers, remboursements d'autres États prêteurs et/ou d'institutions internationales.

3. A cet égard, un audit citoyen des dettes publiques préalable serait plus que nécessaire.

4. En mars 2012, 83,5% des créanciers avaient accepté l'opération de restructuration. Le ministre des finances grec espérait atteindre 95% de participation des créanciers une fois les clauses d'actions collectives activées. Le Figaro du 9 Mars 2012.

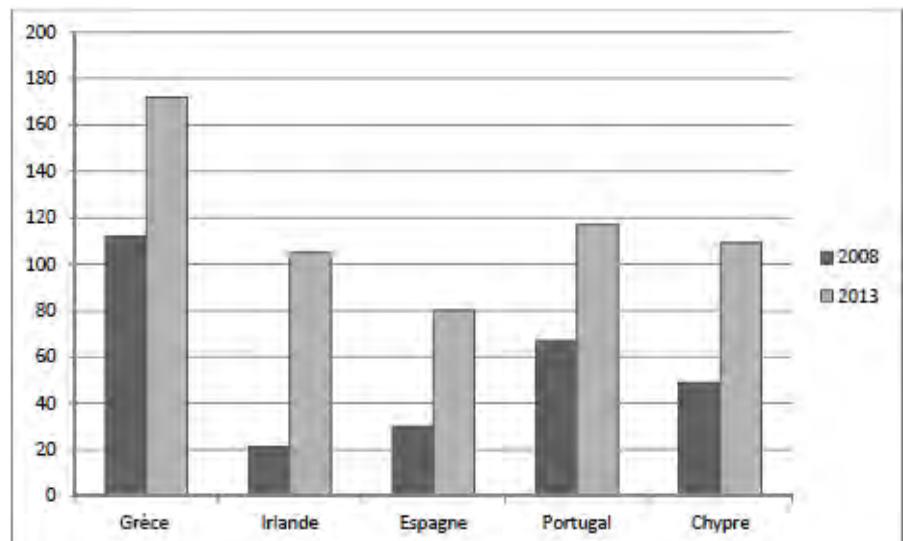
entreprises de pays comme l'Allemagne, qui ne pratique pas de politique de salaire minimum, soient en concurrence dans un même espace économique avec la Grèce, la Belgique ou la France crée inévitablement des distorsions et des déficits. Par ailleurs, il est certain que la spécialisation des firmes germaniques et plus généralement des pays du nord de l'Europe dans des secteurs à plus haute valeur ajoutée que les pays du sud est une cause majeure des distorsions, surtout dans le contexte de concurrence ayant cours au sein de l'espace économique européen. Il existe donc des raisons externes à l'endettement des pays. Le seul postulat selon lequel, comme cela a pu être entendu dans les médias, les Grecs sont champions de la fraude, les Portugais de mauvais gestionnaires et les Espagnols des fainéants est un peu court, pour ne pas dire plus, pour expliquer la situation actuelle. Pourtant, les plans d'ajustement reposent implicitement sur l'idée que les causes des dettes ne seraient qu'internes.

On pourrait se demander pourquoi les pays excédentaires ne partagent pas une partie de leurs excédents avec les pays déficitaires d'une même communauté économique et politique? C'est ce que prévoyait Keynes en 1944 lors des négociations sur le traité de Bretton Woods¹. Cela pose évidemment la question de la zone euro et de l'harmonisation (par le haut) des systèmes fiscaux, sociaux, éducatifs, etc. La Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA) et le traité de Rome prévoyaient d'ailleurs l'harmonisation dans le respect des conditions de vie et de travail. Mais ces termes disparaîtront à partir du traité d'Amsterdam en 1997². L'harmonisation progressive semble difficile à entrevoir dans l'état actuel et les discussions autour du budget européen ou de

1. Les ajustements auraient pu être réalisés par les pays en excédents et par ceux en déficit pour revenir à un équilibre global. A ce moment, les américains qui étaient le pays excédentaire ont préféré choisir l'option dans laquelle nous sommes, à savoir de faire porter le poids des ajustements seulement sur les pays déficitaires.

2. Dufresne & Pernot 2013 op.cit.

Dettes publiques par rapport au PIB (en %) en 2008 et 2013.
A partir des données d'Eurostatw



la participation de certains États aux plans de sauvetage des pays du sud de l'Europe ne laissent rien augurer de bon en ce sens.

Une deuxième question est celle du mandat de la Banque centrale européenne. Pourquoi les États endettés n'ont-ils pas vu leur dette rachetée par la Banque centrale européenne et pourquoi cette dernière n'assume-t-elle pas son rôle de prêteur en dernier ressort? Pourquoi la BCE ne prête-t-elle pas directement aux États mais à des banques privées qui leur prêtent ensuite moyennant intérêt? C'est tout simplement interdit par ses statuts. Lorsque les États ont renfloué les banques, cela s'est fait par un endettement sur les marchés privés ou par un prêt du MES dans le cas espagnol. L'exemple américain est l'extrême opposé. Lorsque 700 milliards de dollars ont été injectés pour éviter la faillite des banques outre-Atlantique, cette somme est allée directement s'inscrire au compte de la dette publique américaine. Le Trésor américain a prêté à l'État – qui ne le remboursera de toute façon pas. C'est ce qu'on appelle la «planche à billets». Là n'est évidemment pas la solution à tous les maux. Si chaque acteur se comportait

ainsi, l'économie deviendrait certainement encore plus instable et des risques d'hyperinflation surviendraient. Cependant, cette solution aurait pu permettre d'atténuer l'ajustement pour les pays touchés par la crise via le rachat d'une partie des titres de dette et au moins éviter que des acteurs privés s'enrichissent par le seul fait de jouer les intermédiaires.

Les traités européens ne prévoyaient rien en cas de «défaillance» (faillite, état de cessation de paiement) d'un pays. Les critères de Maastricht (limiter les déficits à 3% du PIB et le taux d'endettement à 60% du PIB) devaient être suffisants pour l'éviter. Ce ne fut pas le cas. Des États n'ont pas respecté ces mesures. D'autres ont été acceptées en zone euro sans les respecter pour autant et, même en respectant les ratios d'endettement, des pays comme l'Irlande ou l'Espagne se sont tout de même retrouvés en difficulté. La mise en place du mécanisme européen de stabilité (MES) ne touche fondamentalement pas aux causes des crises évoquées – à savoir une financiarisation abusive et le faible contrôle des activités financières. Il s'agit plutôt d'un Fonds dans lequel des

L'aléa moral des banques

Les économistes utilisent régulièrement la notion d'«aléa moral». Ce terme est utilisé en assurance lorsque l'on veut étudier le comportement d'un assuré dont les risques sont couverts par un contrat. Si l'assuré sait qu'il sera remboursé pour un dommage donné, il peut avoir tendance à se comporter de manière plus risquée, on parle alors d'aléa moral. De la même façon, le terme est utilisé pour les États: il désigne le comportement d'un pays, qui, s'il est persuadé que le FMI interviendra pour le sauver, aura une plus forte tendance à mener des politiques laxistes et dépensières – sachant que le Fonds interviendra de toute façon à son secours. Cet argument fait partie de ceux utilisés pour justifier la conditionnalité et l'austérité – comme rempart à l'aléa moral. Mais on parle par contre beaucoup moins des comportements des banques qui ont pris des positions risqués tout en sachant qu'elles seraient – de toute façon - renflouées par les États. La conditionnalité, c'est à dire l'encadrement de leurs activités, est beaucoup plus laxiste à voir les récentes propositions mises sur la table (loi bancaire, union bancaire, Bâle III...) que ce qui est demandé aux pays sous ajustement. Ceci s'inscrit logiquement dans le postulat néolibéral selon lequel le privé est fondamentalement plus efficace que le public et nécessite donc moins d'encadrement. L'aléa moral se situe donc aussi dans les comportements bancaires, et aux vues des crises récentes, probablement plus qu'on ne le croit.

pays en difficulté peuvent puiser en cas de besoin, une sorte de «FMI européen». Les pays en zone euro pourront désormais se voir assister par le MES sous réserve d'acceptation des plans (et conditions) par les membres de l'Eurogroupe¹ – donc par les États membres. Le risque majeur? Institutionnaliser les politiques d'austérité. De même, les projets d'Union bancaire actuellement en cours de négociation au niveau européen, bien qu'ils accroissent la surveillance des acteurs financiers, ne semblent pas de nature à fondamentalement changer le système qui a conduit à la crise actuelle. Les négociations au sein du comité de Bâle², les projets de loi bancaire (séparation des activités de dépôt et d'investissement) ou l'esquisse de mise en place d'une taxe sur les transactions financières ne seront pas non plus, sous leur forme actuelle, susceptibles de résoudre la situation, les mesures n'étant généralement pas suffisamment contraignantes et ne s'appliquant pas à tous les cas de figure. En revanche, les statuts de la BCE et les traités sur l'Union monétaire restent intacts. On aura sauvé l'euro (pour l'instant), l'Europe peut-être pas...

Crise de la finance dérégulée

Depuis plusieurs décennies, les politiques néolibérales ont primé. La tendance a été à la baisse de la fiscalité sur les entreprises, prétendument pour relancer l'emploi, la croissance et les recettes publiques, tout ceci gracieusement autorégulé par la main invisible du marché.

1. Comme au FMI, les droits de vote dépendent de la part versée par chaque membre dans le fonds de stabilité. L'Allemagne en détient 27%, la France 20% et la Belgique 3%. Les décisions se prennent à la majorité qualifiée de 85% donnant de facto un droit de veto à 3 pays: l'Allemagne, la France et l'Italie. Comme pour les réunions du conseil européen, les réunions ne sont pas publiques, bien que les représentants des États y assistent et l'opacité quant à la prise de décision demeure importante pour les populations et les parlements nationaux qui sont totalement exclus du processus.

2. Qui visent à accroître les ratios de fonds propres des banques par rapport aux sommes prêtées ou investies.

L'économie basée sur les exportations, le commerce international et la compétitivité étant la solution. Il n'en a rien été. Les recettes publiques ont diminué et la dette a crû. Avec un incroyable transfert de richesses du public vers le privé.

Le financement de l'économie n'est plus réalisé que par le «marché», et les injonctions à mettre en œuvre des politiques économiques pour plus de compétitivité (implicitement moins d'État) conditionnent l'accès à ce financement. Les crises des décennies passées et les cures d'austérité actuelles le démontrent.

Le poids disproportionné des banques³ et des établissements financiers⁴ conduit à une logique de recherche constante de croissance rapide et de profit financier au détriment des populations et des travailleurs. La moindre faiblesse d'un pays ou la mise en œuvre de politiques qui pourraient nuire à ces intérêts privés se retrouve sanctionnée par un retrait (une fuite) de capitaux. La volatilité des marchés aidée par les déréglementations et dérégulations successives – au nom de l'efficacité du marché – facilite d'autant plus ces mouvements brutaux de capitaux.

La question du financement se pose de la même manière pour les entreprises à actionnariat privé. Il leur faut croître en permanence pour assurer les dividendes des actionnaires (la «variable d'ajustement» étant souvent le travailleur salarié) et ainsi assurer son financement futur. De même, pour le financement des États, il faut absolument croître, c'est-à-dire développer de l'activité économique qui générera des revenus et alimentera les recettes publiques, pour assurer le remboursement des emprunts auprès des acteurs privés (la variable d'ajustement étant le budget de l'État via les politiques d'austérité).

3. Les actifs de la plus grande banque française sont supérieurs au PIB de la France!

4. Fonds de pensions drainant l'épargne des travailleurs du monde occidental ou fonds d'investissement censés placer les surplus engrangés.

Austérité vs relance

Un politique de relance aurait-elle résolu le problème de l'endettement? En partie si la croissance avait été suffisamment forte pour rembourser les dettes passées et produire un surplus. En réalité, la croissance, particulièrement en Occident, est une croissance à crédit. Le cas américain en est une caricature. Des mesures de relance auraient été moins douloureuses pour les populations, cela semble évident, mais l'endettement aurait cru, rendant la probabilité de retraits encore plus grande et repoussant simplement à plus tard le problème de l'endettement. De plus, les politiques de relance sont implicitement des politiques d'augmentation de la consommation et de la production. Cela est-il compatible avec les objectifs en matière de respect de l'environnement, d'émission de gaz à effets de serre, etc. Un autre argument, plus économique celui-ci, concerne l'efficacité des politiques de relance en économie ouverte.

Une partie de la consommation supplémentaire, vu la division internationale du travail, se fera nécessairement par l'achat de biens à l'étranger. Ce qui revient à dire qu'une partie des sommes allouées à la relance partira directement à l'extérieur, rendant la politique d'autant moins efficace. La politique de relance est donc préférable à l'austérité, ne serait-ce que pour les populations, mais elle ne fait que repousser le problème de l'endettement. La question du financement des économies est la question de fond: pourquoi les économies doivent-elles se financer, moyennant intérêt et avec le risque de se voir couper les financements ou d'être soumises à la spéculation, auprès d'acteurs privés?

Et quand ces établissements accumulent des pertes à cause de leur gestion trop risquée, il faut les recapitaliser - leur taille («too big to fail») est telle qu'une faillite mettrait en danger le reste de l'économie. La crise actuelle est donc une crise de la finance dérégulée, une crise du capitalisme financier. Cette implication de la finance dans les crises est devenue un élément toujours plus important depuis les années 1980. Et les mesures d'austérité vont dans le même sens; les plans de sauvetage sont destinés à sauver les créanciers et plus largement le système dans sa forme actuelle. Ces politiques, en plus d'être insupportables pour les populations et plus que contestables sur un plan démocratique, ne permettent pas de régler le problème de l'endettement, tout au plus de rassurer les créanciers sur le fait qu'ils percevront bien les intérêts de leurs prêts, l'intérêt des populations passant au second plan.

Les politiques menées par le FMI, la troïka et dans l'avenir par le MES sont tout à fait similaires. La différence majeure en zone euro, traités et statuts de la BCE obligent, réside dans le fait que les ajustements ne peuvent plus être réalisés par le biais de la politique monétaire. Ces politiques ont déjà largement prouvé leur inefficacité depuis les années 1980 et on peut légitimement soupçonner qu'elles ont même pu avoir des effets aggravants.

Cet état de fait devrait conduire:

- au niveau européen, à revoir radicalement la politique actuellement menée quitte à remettre en cause la construction telle qu'elle a été conduite jusqu'à présent (révision des traités, du statut de la BCE, mise en place d'une Europe sociale et solidaire entre ces membres en vue de la convergence...)
- à un niveau plus global, à remettre en cause les politiques néolibérales «austéritaires» - du FMI mais pas seulement - en action depuis les années 80 et la financiarisation outrancière cause des crises à répétition

(contrôle accru des activités financières voire selon les cas une reprise en main par le secteur public)

- à réfléchir à des modes de financement de l'économie non soumis à la prédation des acteurs privés. Là encore, une plus grande implication des pouvoirs publics et des banques centrales semble indispensable. ■

Le multiplicateur budgétaire, un concept clé du débat sur l'austérité

R. Savage, économiste dans un service d'études fédéral public, membre du réseau Éconosphères et professeur à l'UCL (FOPES)

L'actualité du débat est aussi théorique: la question des multiplicateurs budgétaires se trouve en effet à nouveau, surtout depuis l'irruption de la crise des dettes publiques en Europe, au cœur du débat sur les politiques d'austérité budgétaires menées un peu partout dans les pays industrialisés. Explication

La question des multiplicateurs fait particulièrement polémique en Europe (et surtout en Europe du Sud) où les doutes croissants quant à la pertinence de ces politiques n'ont pas empêché l'adoption du Traité sur la Stabilité, la Coordination et la Gouvernance (TSCG) au sein de l'union économique monétaire. Ce dernier renforce encore considérablement les règles préventives, correctives et d'encadrement des politiques budgétaires nationales au sein de l'Europe.

Elle se trouve également au centre de controverses théoriques renouvelées. Ces controverses opposent les chantages européens de l'orthodoxie dominante, préconisant en gros la règle de l'équilibre budgétaire structurel (ou en moyenne de cycle), et des voix dissidentes post-keynésiennes et hétérodoxes contestant fondamentalement la logique et l'efficacité des politiques restrictives en contexte de chocs financiers et récessifs majeurs.

Multiplicateur budgétaire?

Ce concept est relativement récent (début du XX^{ème} siècle) et est développé par des économistes «keynésiens»¹ au cœur de la crise des années 30. Il s'inscrit en réaction par rapport au dogme de l'équilibre budgétaire, et aussi des politiques de baisses des salaires, comme réponse adé-

1. Dérivé du nom de l'économiste britannique John Maynard Keynes (1883-1946), considéré comme le père de la macroéconomie moderne.

quate à la crise majeure et à la dépression qui prévaut à l'époque.

Il se situe en rupture radicale par rapport au postulat selon lequel c'est «l'offre qui crée la demande» (Loi dite de JB. Say). Il met au contraire au cœur même de la théorie économique le rôle de la demande effective et anticipée.

Le mécanisme mis en exergue est assez simple et est le suivant. Dans une situation de sous-emploi ou de crise économique, une relance budgétaire publique, par exemple par une augmentation de l'investissement public, entraînera à terme une augmentation largement plus que proportionnelle (multiplicateur supérieur à 1) de l'activité économique et indirectement de l'emploi. Le principe de base est que l'impulsion budgétaire de base ou initiale ne s'éteindra pas au bout d'un seul cycle dans le circuit économique ; elle entraînera au contraire dans sa suite de nombreux autres cycles productifs mais d'ampleur chaque fois décroissante.

L'effet final total sur l'activité ou le PIB sera la somme cumulée dans le temps de tous ces effets partiels consécutifs d'ampleur décroissante.

Plus le multiplicateur est élevé, plus la politique budgétaire restrictive sera coûteuse en termes de perte de croissance et d'emplois, et moins aussi elle sera efficace

(et plus elle risque même d'être contreproductive) en termes de réduction du déficit public et du taux d'endettement.

Pessimisme néo-classique/ néo-keynésien

Par la suite, l'analyse du multiplicateur a encore été considérablement enrichie et complexifiée par la prise en compte :

- de la nature de l'impulsion expansive ou restrictive (dépenses publiques d'investissements, de consommation publique, de transferts aux ménages et subsides etc., ou réductions d'impôts directs ou indirects, de cotisations sociales etc.)
- de la sensibilité de l'investissement privé et de la demande de monnaie au taux d'intérêt (introduction des variables monétaires et financières), en fonction notamment du régime de taux de changes (fixe ou flexible) et du degré de sensibilité des mouvements de capitaux aux taux d'intérêt (mobilité internationale du capital)
- de la sensibilité de l'offre des producteurs et de la demande d'exportations aux prix (profitabilité et compétitivité-prix), et donc indirectement du degré de sous-utilisation des facteurs de productions

Au fil du temps, surtout lors du tournant néolibéral du début des années 80, s'est ainsi développée une théorie standard sur les multiplicateurs au contenu relativement pessimiste et basse quant à leur niveau.

Cette analyse pessimiste des multiplicateurs budgétaires keynésiens devient dominante dès les années 80, dans la foulée de la contre-révolution néo-conservatrice des années Reagan-Thatcher et de l'échec (et abandon) de l'expérience socialiste française des années 1981-82, avant le tournant de la rigueur de 1983.

chômage et d'accélération de l'inflation. Cette combinaison s'avère en effet totalement incompatible avec le cadre d'analyse keynésien standard, postulant une relation stable et négative entre inflation et chômage (la courbe dite de Phillips).

L'échec des thérapeutiques keynésiennes des années 70 est alors interprété

d'une mouvance influente non-keynésienne voire carrément anti-keynésienne influencée par les approches dites ricardiennes¹ et l'école précitée des anticipations rationnelles.

L'approche ricardienne, reprise par R. Barro (en 1974), s'avère en fait d'une certaine manière une variante radicale de la théorie des effets d'éviction de la demande privée par la demande publique. La différence principale est que l'éviction ne vient pas de la contraction des investissements privés mais bien de la hausse induite de l'épargne privée (et donc de la baisse consécutive de la consommation privée). En effet, dans le schéma ricardien, en cas de relance budgétaire², les agents économiques (ici principalement les ménages) anticipent une hausse des impôts futurs suite à l'aggravation attendue du déficit public et à l'augmentation consécutive de la dette publique et de ses charges d'intérêts. Ils augmentent donc leur taux d'épargne et réduisent leur consommation permanente. Le multiplicateur est alors carrément nul (éviction totale), même à court terme. Ce modèle est en fait basé sur une série d'hypothèses hautement discutables³, mais a néanmoins été validé dans des cas bien particuliers par certaines études empiriques suggérant que la relance budgétaire est d'autant moins efficace que le ratio d'endettement public est déjà élevé ou croissant au départ. Ceci sera interprété comme une indication que la relance budgétaire ou fiscale (baisse d'impôts) n'est pas perçue par les agents privés «rationnels» comme durable et irréversible, donc crédible.

Les «effets d'éviction»

L'approche standard construite sur la base de la synthèse néo-classique/néo-keynésienne mettait surtout en avant deux freins supposés importants limitant fortement l'ampleur des multiplicateurs:

- L'effet dit «d'éviction par les taux d'intérêt», les politiques de relance budgétaire – par la dépense ou les baisses d'impôts – se traduisant, en contexte de politique monétaire neutre ou d'absence d'accompagnement monétaire, par un relèvement plus ou moins marqué des taux d'intérêt. Il s'en suit alors une baisse de l'investissement privé d'autant plus marquée que celui-ci est sensible au taux d'intérêt et que ce dernier est lui-même réactif à l'endettement public. Dans cette approche, la relance budgétaire par la dépense ou le déficit public est largement neutralisée par le recul induit de l'investissement privé. Il y a substitution – et non augmentation – de la demande globale.
- L'effet d'éviction par les prix, dans un contexte où le taux de chômage effectif est supposé peu éloigné du taux de chômage dit «naturel» ou de «non-accélération de l'inflation (salariale)» (NAIRU), autre pièce angulaire des théories orthodoxes dominantes. Dans ce cas-là, la politique de relance budgétaire est supposée surtout se traduire par une hausse des prix (inflation) plutôt que de la production réelle, les hausses de prix aggravant encore les fuites à l'importation ou à l'exportation nette du fait des pertes de compétitivité ou de profitabilité (effets d'offre négatifs).

Il faut reconnaître que l'expérience des politiques expansionnistes de relance budgétaire keynésienne vers le milieu des années 1970, en réaction à la récession de 1975 et aux deux chocs pétroliers, vient apporter de l'eau au moulin des critiques devenues féroces en provenance du courant néo-libéral et monétariste dirigé par Milton Friedman, ainsi que du courant naissant des «anticipations rationnelles» (Robert Lucas).

Les politiques keynésiennes de relance budgétaire des années 1970 semblent en effet se traduire par une aggravation du syndrome «stagflationniste», soit une combinaison inédite de stagnation économique persistante, de hausse du

tant par les courants néolibéraux que par la majorité des analyses marxistes comme la preuve par les faits que la crise n'est pas une banale crise conjoncturelle de l'insuffisance de la demande, mais bien une crise structurelle d'insuffisante rentabilité de l'offre (version néo-libérale) ou de baisse tendancielle avérée du taux de profit (version marxiste).

L'apothéose des approches anti-keynésiennes

Ce rejet des approches keynésiennes traditionnelles en matière de multiplicateur budgétaire est encore conforté pendant les années 90 par l'apparition

1. Du nom de l'économiste classique du XIXe siècle David Ricardo, père de l'hypothèse de l'équivalence ricardienne selon laquelle il n'y a pas de différence entre l'emprunt d'aujourd'hui (associé aux futurs impôts qui le financeront) et les impôts de demain.

2. Que celle-ci prenne d'ailleurs indifféremment la forme de hausse de la dépense publique ou de réduction des impôts.

3. Voir notamment à ce propos: J. Creel, B. Ducoudré, C. Mathieu et H. Sterdyniak, «Doit-on oublier la politique budgétaire? Une analyse critique de la nouvelle théorie anti-keynésienne des finances publiques», *Revue de l'OFCE*, n°92, janvier 2005.

Dans les années 1990, les analyses anti-keynésiennes vont encore plus loin en concluant, dans certains cas à tout le moins, à la présence de multiplicateurs carrément négatifs. Ces conclusions se basent sur l'analyse de diverses expériences ou épisodes de politiques budgétaires restrictives au cours des années 80 et 90, et qui se seraient paradoxalement traduites par des regains – et non des reculs - d'activité et d'emploi.

L'explication théorique avancée, dans le prolongement des approches ricardiennes, est que la politique budgétaire restrictive, surtout si elle est appliquée sur le versant dépenses (baisses) plutôt que recettes (hausses), accroîtrait significativement la confiance des agents économiques privés (ménages surtout, mais aussi investisseurs) dans une réduction future des charges d'intérêts sur la dette publique, donc des impôts ou taux de prélèvements futurs à leur charge. Ceci se traduirait alors, via le facteur «confiance», par une réduction de l'épargne de précaution privée ainsi que par une relance endogène de la consommation et de l'investissement privés. Cette relance serait aussi aidée par la baisse des taux d'intérêt suite aux anticipations de baisse de l'endettement public.

A l'inverse du «crowding out» des politiques de relance keynésiennes, on aurait ainsi ici un mécanisme de «crowding in» (induction) de la demande privée venant surcompenser la restriction de la demande ou dépense publique. Une des conclusions controversées de ces travaux anti-keynésiens est l'affirmation, en cas de politique de consolidation et restriction budgétaire, de l'efficacité largement supérieure des réductions de dépenses par rapport aux augmentations de recettes publiques.

Ces dernières sont supposées en effet avoir des effets «désincitatifs» (sur le travail, l'investissement productif privé, etc.) alors que les réductions de dépenses publiques, dans la droite ligne de la vulgate

libérale, sont supposées réduire les «inefficiencies» intrinsèques au secteur public.

Ces travaux ont soulevé de vives polémiques et contestations dans le monde académique. Un certain nombre de contre-études ont attiré l'attention sur le fait que les résultats favorables prétendument «anti-keynésiens» mis en avant sur l'activité et l'emploi étaient très largement imputables aux politiques monétaires d'accompagnement expansionnistes et compensatoires mises simultanément en place lors de ces épisodes budgétaires restrictifs.

Presque tous ces épisodes avaient en effet été caractérisés par de fortes baisses volontaristes de taux d'intérêt par les banques centrales, soutenant le crédit intérieur, la consommation privée et le marché immobilier, ainsi que par de larges dévaluations externes des taux de change dopant la compétitivité et les exportations.

Les effets expansifs mis en avant ne pouvaient donc être imputés aux politiques budgétaires restrictives elles-mêmes, mais bien à la vigueur et à l'efficacité des politiques expansionnistes d'accompagnement monétaire et financier mises en place pour précisément neutraliser les effets récessifs des politiques de consolidation budgétaire prises isolément.

L'orientation «mainstream» dominante

De tout ceci il résulte que le paradigme officiel dominant reste pendant plusieurs décennies défavorable aux politiques budgétaires actives – même si dans la réalité les pratiques semblent plus nuancées¹.

1. On verra notamment qu'au début des années 80, le président américain Reagan développe une politique de réductions d'impôts assez massives en faveur des riches et de l'investissement, en même temps qu'il réduit les dépenses sociales mais augmente fortement les dépenses militaires. En finale, sa politique fiscale est d'abord très expansionniste, mariant politique d'offre et keynésianisme militaire cher au complexe militaro-industriel.

Seul le jeu passif et adaptatif des «stabilisateurs budgétaires automatiques»² est toléré, pour autant que ce «jeu» soit symétrique, c'est-à-dire, soit effectif aussi bien en haute qu'en basse conjoncture.

Ceci consiste à ne pas essayer de compenser, par des actions budgétaires délibérées et pro-cycliques³, la tendance spontanée ou endogène des déficits à se creuser en période de mauvaise conjoncture, de par les hausses des dépenses de chômage et baisses des recettes fiscales et des cotisations sociales, et inversement en cas d'embellie conjoncturelle. A elles seules, ces évolutions budgétaires automatiques ou passives contribuent ainsi à freiner la dégradation et à empêcher un effondrement dépressif cumulatif.

Au niveau européen cependant, avec le Traité de Maastricht et les objectifs de convergence budgétaire⁴ et nominale qu'il impose à l'horizon 1997-98, la doctrine européenne se durcit sensiblement. Elle impose en effet à tous les pays candidats indistinctement une réduction très substantielle de leur déficit nominal à une date donnée, et ce, indépendamment des positions ou évolutions cycliques.

L'orientation budgétaire structurelle devient donc clairement et durablement restrictive, et ce, à une large échelle de manière simultanée. L'hypothèse sous-jacente est toujours que les politiques budgétaires restrictives n'ont pas d'impact négatif durable ou persistant sur l'activité

2. Les stabilisateurs automatiques sont les variations induites ou indirectes de déficits publics (variations de recettes et de dépenses de chômage principalement) qui résultent des effets multiplicateurs induits sur l'activité par les impulsions de relance ou au contraire de contraction budgétaire ou fiscale.

3. Allant dans le même sens que le cycle économique, soit restrictif en cas de dégradation conjoncturelle, soit expansif en cas d'embellie conjoncturelle.

4. Déficit public inférieur à 3% de PIB et taux d'endettement inférieur à 60% de PIB (ou du moins convergeant vers cet objectif à un rythme jugé satisfaisant).

économique, l'emploi et la croissance potentielle future.

La parenthèse keynésienne de 2009

Fin 2008, dans le sillage de l'effondrement de Lehman Brothers et de la véritable panique et contagion financière qui s'en suit, les risques de dépression mondiale incontrôlable et d'implosion financière systémique sont considérés tels que des plans massifs d'aides financières aux banques systémiques, de socialisation des mauvaises créances, et de relance budgétaire sont mis sur pied. Mais pour certains, il ne s'agit que d'une parenthèse keynésienne pragmatique voire opportuniste, pas un changement durable de paradigme.

La relance budgétaire préconisée doit se conformer aux trois «T» - Être «targeted» (ciblée), «Timely» (à temps) et «Transitory» (transitoire). Dans les faits, si on se base sur les indicateurs budgétaires structurels européens existants¹, l'impulsion budgétaire «expansive» au niveau de la zone euro est environ de 3,1% de PIB en 3 ans (2008-2010) et en particulier de 1,5% de PIB rien qu'en 2009.

Mais ces chiffres doivent être abordés avec prudence compte tenu des nombreuses difficultés méthodologiques liées à une appréciation correcte des impulsions budgétaires en contexte de rupture économique majeure, de crise financière et de révisions ex post des estimations de croissance potentielle et d'output-gaps (positions cycliques).

Le retour en force de l'austérité

Dès le début de normalisation financière internationale et d'inversion cyclique favorable en 2010, le mot d'ordre, particulièrement au niveau européen sous les injonctions de la Commission et de la BCE, redevient celui de la consolidation budgétaire et de la limitation de l'endettement public. Ceci deviendra encore plus

1. Soit les soldes budgétaires structurels ou cycliquement corrigés

impératif avec la «découverte» de la situation dramatique et massivement sous-estimée des déficits publics grecs, provoquant par contagion la défiance à l'encontre de la plupart des dettes publiques des pays du Sud de l'Europe (ainsi que de l'Irlande).

De plus, entretemps, les comptes publics des autres pays se sont massivement détériorés. Il en est ainsi non seulement du fait des interventions publiques massives de soutien en faveur du renflouage des banques systémiques, mais aussi et surtout du fait des stigmates profonds laissés par une récession historique et par les pertes irréversibles de croissance sur les recettes et les déficits publics.

Pire même, les perspectives de croissance potentielle future et mêmes passée sont revues systématiquement à la baisse, faisant apparaître comme de nature structurelles et donc délibérées ou discrétionnaires des déficits publics qui auparavant étaient encore considérés comme strictement cycliques et conjoncturels, donc automatiquement réversibles.

L'analyse dominante de 2010 – rappelée par le FMI dans son autocritique de 2012 – au moment où éclate la crise des dettes souveraines européennes, est que les multiplicateurs budgétaires sont en moyenne plutôt faibles à court terme – avec un consensus autour de 0,5 – et surtout de manière générale nuls voire négatifs à moyen et long terme lorsque prévalent des comportements ricardiens².

Dans ces conditions, le consensus officiel au niveau européen (zone EURO) est que la consolidation budgétaire résolue voire à marche forcée est «un mauvais moment inévitable à passer», à un coût «raisonnable» à court terme et surtout transitoire en matière de perte de croissance. Elle est surtout présentée comme sans effet négatif aucun sur la trajectoire

2. Ce qui entretemps est quasiment devenu l'hypothèse standard des modèles économiques.

ou les perspectives de croissance réelle et potentielle à moyen et long terme.

Certains argumentent même en faveur d'une thérapie de choc budgétaire, mettant en avant les prescriptions des approches anti-keynésiennes postulant le caractère expansif des politiques budgétaires restrictives axées sur la réduction des dépenses publiques, et ce, via les effets d'offre et d'anticipations «rationnelles» des agents privés aux comportements supposés ricardiens.

Et voici la gouvernance économique

Ces approches d'inspiration ricardiennes et anti-keynésiennes s'avèrent très largement partagées par les instances internationales dominantes (FMI, OCDE, Commission européenne surtout). Elles débouchent avec une logique redoutable sur des prescrits aux implications lourdes en termes de démocratie politique. Puisque les multiplicateurs budgétaires sont estimés faibles à court terme et supposés nuls voire négatifs à moyen terme, leur conclusion est qu'il faut «dépolitiser la politique budgétaire», c'est-à-dire la sortir du champ délibératif démocratique, comme cela a été fait pour la politique monétaire en la confiant à une Banque centrale (européenne) «politiquement indépendante» (BCE).

Le monde politique, de par la courte durée de ses mandats électifs (4 à 5 ans au mieux), est considéré par une vaste composante de la pensée économique dominante comme trop sensible aux coûts sociaux «transitoires et limités» à court terme des politiques d'austérité et de consolidation budgétaire et insuffisamment conscients de leurs «avantages ou gains décisifs de moyen et long terme».

Selon cette logique, surtout dans le cadre d'une monnaie unique soumise à la surveillance étroite des marchés financiers, la conclusion tirée est qu'il faut limiter drastiquement la souveraineté

démocratique sur les politiques budgétaires nationales, et confier la gouvernance budgétaire à des instances nationales et supranationales «politiquement indépendantes» (des «Fiscal Councils»). C'est toute la logique des réformes récentes imposées à l'échelle européenne aux Etats-membres en matière de gouvernance budgétaire européenne, se traduisant par l'imposition de règles budgétaires numériques et de mécanismes correctifs extrêmement contraignants, avec d'abord les Programmes de stabilité, puis le «Six pack», le «Two pack» et enfin le TSCG.

Des lézardes dans le front austéritaire

Dès le second semestre 2011 cependant, la reprise européenne initiée en 2010 avorte de manière assez brutale et apparemment inexplicable, prenant la plupart des prévisionnistes¹ par surprise, et l'Europe retombe en récession en 2012 et 2013. Ce «double-dip» (rechute en récession) qui se prolonge sur de nombreux trimestres entraîne dans son sillage une mise en échec en 2012 puis à nouveau en 2013 de la plupart des programmes de consolidation budgétaire, échec encore confirmé et renforcé par la persistance de la récession ou stagnation jusqu'au premier semestre voire la fin de 2013 dans certains cas.

Fin 2012, dans une étude au retentissement considérable, le FMI reconnaît s'être trompé de manière substantielle sur le niveau des multiplicateurs budgétaires, du moins à court terme. Ainsi, alors que les multiplicateurs implicites utilisés pour générer les prévisions de croissance du FMI étaient de l'ordre de 0,5 seulement, le FMI reconnaissait que ceux-ci s'échelonnaient dorénavant selon lui de 0,9 à 1,7 (moyenne simple de 1,3). Plusieurs éléments sont avancés par la suite pour tenter d'expliquer de telles erreurs.

1. Sauf par exemple les keynésiens français de l'OFCE (Office français de conjoncture économique).

Les multiplicateurs seraient sensiblement supérieurs lorsque les politiques (restrictives) initiées s'exercent:

- dans un environnement durablement récessif, incertain ou déprimé («bad times»), caractérisé par une forte sous-utilisation des facteurs de production (capital et travail), plutôt que dans un contexte conjoncturel au contraire porteur et stable («good times»);
- dans un contexte où les agents privés sont confrontés à des contraintes de liquidité fortes, car les banques sous-capitalisées rationnent le crédit aux ménages - surtout pauvres - et aux PME fragilisées par la crise ;
- lorsque la politique budgétaire restrictive ne peut plus être compensée isé-ment par un fort assouplissement monétaire, en particulier si les taux d'intérêt nominaux à court terme sont déjà proches de zéro et ne peuvent donc plus baisser alors que l'inflation se ralentit fortement. Il en résulte en fait une hausse restrictive des taux d'intérêt réels (hors inflation) et du taux de change réel de l'euro² qui brident la demande privée et les exportations, freinent le désendettement public comme privé, et amplifient les risques sérieux de déflation (baisse des prix). On se trouve alors en plein syndrome keynésien de «trappe à la liquidité» - la politique monétaire devient impuissante, particulièrement en Europe où le mandat de la BCE lui interdit en principe de monétiser directement les déficits publics et la prive du rôle crucial, particulièrement en contexte de crise et d'incertitude financière, de «prêteur en dernière instance».
- dans une configuration où les multiplicateurs nationaux, particulièrement dans les petites économies ouvertes, supposées caractérisées par les multiplicateurs les plus faibles (fuites à l'importation), sont amplifiés par la compression des marchés à

2. Avec des pertes de compétitivité à la clé hors zone euro malgré l'austérité salariale généralisée.

l'exportation suite à la juxtaposition des austérités nationales pratiquées par les principaux pays clients.

Dans la foulée, et contrairement aux idées reçues et diffusées par les anti-keynésiens, le FMI (et la Commission ultérieurement³) reconnaissent que les multiplicateurs liés à des politiques restrictives en dépenses publiques sont à court terme supérieurs - et non inférieurs - à ceux en matière de hausses des recettes publiques.

Une révision doctrinale (très) limitée

Il ne faut cependant pas croire que l'autocritique du FMI de fin 2012, ni même plus récemment celles de la Commission ou de l'OCDE⁴, viennent remettre en cause fondamentalement le cœur de leur doctrine.

La remise en cause ne concerne réellement que l'estimation des multiplicateurs de court terme, et beaucoup moins voire pas du tout ceux de moyen et long terme - ceux qui comptent vraiment dans le débat. Sur le fond, les services de la Commission ne cèdent pratiquement rien² et⁵. Ils reconnaissent juste qu'en cas de vagues successives de consolidations budgétaires comme en 2011-2013, des «erreurs ou lenteurs d'adaptations» des anticipations en principe rationnelles des agents privés peuvent conduire transitoirement à une crédibilité imparfaite des politiques de restriction budgétaire, et donc à des multiplicateurs de court terme plus élevés qu'anticipés. Mais, selon les hypothèses et calibrages de la Commission, des «effets de confiance importants» apparaîtraient

3. Jan in 't Veld, «Fiscal consolidations and spillovers in the Euro area periphery and core», *European Economy, Economic Papers 506*, octobre 2013.

4. OCDE (2014), «OECD forecasts during and after the financial crisis : A Post Mortem», *OCDE Economics Department Policy Notes*, n° 23, février 2014.

5. Voir notamment : M. BUTI and N. CARNOT, «The debate on fiscal policy in Europe : beyond the austerity myth», *ECFIN Economic Brief*, mars 2013.

bien dès la 4^{ème} année après le début de l'épisode de consolidation et conduiraient à une reprise économique rapide dès lors que les agents économiques anticipent une réduction permanente et durable des déficits publics et de la dette, ainsi qu'un niveau d'imposition plus faible. On retrouve donc ici bien l'hypothèse ricardienne, mais retardée de quelques années pour justifier la sous-estimation flagrante des multiplicateurs récessifs de court terme.

En gros, le narratif de la Commission est que les agents privés mettraient un peu plus de temps que prévu à adopter des anticipations pleinement rationnelles et donc à asseoir la crédibilité totale – et donc l'efficacité – de la consolidation budgétaire entreprise. Tout ne serait qu'affaire de confiance des agents économiques dans la «validité» des prévisions de la Commission, et donc des politiques restrictives mises en œuvre, selon le principe des «prophéties auto-réalisatrices».

Rien ne vient donc remettre en cause le postulat de multiplicateur nul à moyen et long terme et donc d'indépendance totale postulée de la croissance potentielle future de moyen et long terme par rapport aux politiques budgétaires. On se trouve donc bien face à une modélisation théorique – sans véritables fondements empiriques ou historiques – reposant pleinement et dangereusement sur des postulats hasardeux d'anticipations rationnelles des agents économiques – rationnelles s'entendant comme parfaitement conformes aux postulats – largement invalidés par les faits dans le monde réel – de la théorie micro-économique de l'équilibre général d'une économie mythique en concurrence pure et quasi-parfaite.

La conclusion tirée par le FMI, et de manière plus réticente par la Commission, est qu'il faut juste être plus prudent dans le timing et la juxtaposition des politiques restrictives nationales, plus attentif aux enchaînements pervers susceptibles de s'em-

baller en cas de consolidation budgétaire trop brutale.

La recommandation de la Commission européenne est donc d'accepter conditionnellement pour certains pays «méritants» – en particulier les «bons élèves» en matière de réformes structurelles libérales – un certain report dans le temps de leurs objectifs d'équilibre budgétaire (ou à plus court terme de retour sous la norme des 3% de déficit), mais sans relâchement de leurs efforts d'assainissement budgétaire structurel de moyen terme.

Derrière l'austérité, rétablir les taux de profit

Le débat assez technique et épistémologique sur les multiplicateurs et les effets-retour de l'austérité ne doit cependant pas masquer d'autres angles d'attaque relatifs à la mise en cause des politiques austéritaires.

Dans le cas européen notamment, on peut sérieusement se poser la question de savoir si toutes les justifications pseudo-scientifiques apportées en soutien aux politiques d'austérité budgétaires ne masquent pas un agenda caché et peu avouable. Celui de profiter de l'opportunité unique apportée par la crise des dettes souveraines européennes pour mener une offensive en règle contre certains fondements du modèle social européen et pour imposer une flexibilisation tous azimuts du marché du travail.

Le but ultime des politiques d'austérité coordonnées et généralisées serait de rétablir les taux de profit, sérieusement écornés par la crise financière et la grave récession de 2009. En pesant sur les rémunérations et l'emploi public, ainsi que sur les prestations sociales et en particulier les retraites et l'indemnisation du chômage, l'objectif serait de renforcer la pression à la baisse sur les coûts salariaux privés, tant directs (salaire-poche) qu'indirects (couverture sociale).

Dans cette optique les politiques d'austérité n'auraient rien d'absurde du point de vue de la fraction dure et la plus internationalisée du capital financier. Les pertes cumulées de croissance et les hausses dramatiques et massives du chômage dans certains pays ne seraient alors que des effets collatéraux participant d'une stratégie de modification du rapport des forces sociales visant à affaiblir le monde du travail. Le problème est que la sous-estimation du coût économique de cette stratégie de passage en force aurait aussi révélé les contradictions inhérentes à cette stratégie frontale.

La retombée européenne en récession en 2012-2013 met en effet à jour les difficultés à traduire une réduction des coûts salariaux réels – en ce y compris les «coûts» de la protection sociale – en baisses des coûts salariaux par unité produite¹, et encore plus en gains de profitabilité^{2,3}. De plus, le niveau plus élevé qu'anticipé des multiplicateurs récessifs et surtout leur persistance apparente dans le temps se traduisent par une difficulté plus durable à traduire des gains de profitabilité

1. C'est-à-dire en tenant compte des gains de productivité du travail, ces gains étant généralement limités voire nuls et même négatifs dans un premier temps en périodes de stagnation ou de récession économique

2. Part des profits dans la valeur ajoutée

3. En situation d'hyper-concurrence capitaliste du fait de l'importance des surcapacités productives et de l'insuffisance de demande globale, la guerre inter-capitaliste des prix à la baisse est souvent féroce. Elle conduit à des pressions déflationnistes dangereuses qui empêchent les baisses de coûts salariaux unitaires de se traduire en hausses ou rétablissements des taux de marges bénéficiaires. De même, les pays déficitaires tentent de rétablir leur compétitivité-coûts en régime de changes fixes (euro) par des dévaluations salariales, sociales et fiscales internes. Ils se trouvent confrontés tôt ou tard aux stratégies imitatives et mimétiques de leurs partenaires et concurrents confrontés aux risques similaires de pertes de parts de marché (à l'exportation et sur leur propre marché intérieur). Il s'en suit une course-poursuite fratricide et autodestructrice où les gains de compétitivité «to the bottom» s'annulent mutuellement et risquent de déboucher sur la déflation généralisée.

(hausse du taux de plus-value) en gains de rentabilité (hausse du taux de profit). Il en est ainsi du fait de la baisse de productivité ou d'efficacité du capital en situation de suraccumulation du capital et de baisse du taux d'utilisation de celui-ci. Les impasses et revers rencontrés par les politiques d'austérité européennes reflèteraient ainsi plus profondément les débats en cours¹ sur la nature de la crise actuelle persistante – crise keynésienne de demande ou de sous-consommation ou crise marxienne du taux de profit, ces deux analyses n'impliquant pas nécessairement les mêmes diagnostics et thérapeutiques, mais s'imbriquant néanmoins parfois très étroitement.■

1. Voir à ce propos par exemple : G. CARCHEDI and M. ROBERTS, «The long roots of the present crisis : Keynesians, Austerians, and Marx's Law», *World Review of Political Economy*, Vol. 4 n° 1, spring 2013.

FMI, remboursez!

L'info a été diffusée par la Radio Havane (Cuba) le 11 février 2014 mais n'a guère enjolivé la traïlle de la presse en Europe. C'est à cette date, ainsi, que le président de la Bolivie, Evo Morales, a solennellement exigé du FMI qu'il dédommage les peuples latino-américains pour les dégâts causés par ses politiques économiques. Le préjudice subi, poursuit Morales, est le résultat de «20 ans de gouvernements néolibéraux imposés à la Bolivie et au reste des pays latino-américains.» Le montant de la dette du FMI envers ces pays n'a malheureusement pas été chiffré. (ER)

Pour en savoir plus ...

Marc François, Documentaliste, Gresea

Au cours de ses 35 ans d'existence, le Gresea a été amené à réaliser des études autour des politiques d'ajustements structurels imposés par la Banque mondiale et le FMI, à participer à des actions et autres campagnes (Forum des Alternatives, Tribunal Permanent des Peuples, ...) en lien avec les droits de l'Homme, les politiques de Bretton Woods et les entreprises multinationales...

Le Fondomonétarisme/ René De Schutter; Gresea, 1987; 24 p.

Session sur les politiques du Fonds Monétaire international et de la Banque Mondiale du Tribunal Permanent des Peuples: Résumé des travaux (annexe: verdict du Tribunal) – 26-29 septembre 1988, Berlin

Ajustement structurel de la CEE sur le FMI? Document de travail pour le Tribunal des Peuples sur la dette/ René De Schutter; Gresea, septembre 1988; 16 p. + annexes

Après 50 ans de Bretton Woods. Texte rédigé par le Gresea et ratifié par l'Assemblée Générale du CNCD le 18 juin 1994; Foro alternativo «Las otras voces del planeta», Madrid, 26 de septiembre al 3 de octubre de 1994

50 years of Bretton Woods and the fight against poverty in Sub-saharan Africa/ Isabelle Guillet et Jean-Luc Iwens – in: 3 texts about Bretton Woods, Gresea, septembre 1994

Les accords de Bretton Woods/ René De Schutter; Gresea, septembre 1994; 42 p. (Publié à l'occasion d'une for-

mation pour les travailleurs et bénévoles d'OXFAM-Belgique)

Les institutions de Bretton Woods et les droits de l'homme. Texte rédigé avec l'apport scientifique du Gresea dans le cadre du colloque "Les droits de l'homme et les institutions de Bretton Woods" organisé par la coordination des ONG pour la dignité humaine et le Gresea, 10 décembre 1994

Banque mondiale/FMI: ça suffit! (I) contre les politiques des institutions de Bretton Woods; co-édition CADTM/Gresea, 1994; 128 p.

Banque mondiale, FMI, Organisation mondiale du commerce: ça suffit! (II); co-édition CADTM/Gresea, 1995; 178 p.

Banque mondiale, FMI, Organisation mondiale du commerce: ça suffit! Dette et ajustement: le nouvel esclavage de l'Afrique; co-édition CADTM/Gresea, 1995; 182 p.

Les programmes d'ajustement structurel (PAS) et les droits de l'homme/ Walter Coscia. Dossier préparatoire au séminaire "Ajustements et les droits de l'homme? Faut-il créer un nouvel organe de surveillance?" organisé par le Gresea, Bxl, 12 décembre 1997

Spéculez, spéculez, il en restera toujours quelque chose.../ René De Schutter, Xavier De Sierra, Martin Leroy; Gresea, mars 1998; 22 p. (Le Groupe de Copenhague)

Le FMI, la Banque mondiale et les droits de l'Homme. Etudes de cas: Haïti et Rwanda; Gresea, octobre 1998; 100 p.

International financial institutions: the human rights' exception? Conclusions of the seminar organized by the Coordination for Human Dignity and Gresea, Brussels, 17-19 December 1998

Le new look du FMI et de la Banque mondiale/ René De Schutter; Gresea, février 2000; 50 p.

Enterrez la dette, pas le Tiers-Monde: Cinq raisons pour annuler la dette du Tiers-Monde/ Denis Horman; Gresea, 1992; 57 p. (Actualités Gresea n° 1-1992)

L'emploi sous ajustement structurel: l'Afrique sub-saharienne/ Isabelle Guillet; Gresea, mars 1993; 79 p. + annexes (Actualités Gresea n° 1-1998)

Facteurs de changement dans la speculation financière; Gresea, 1998 (Actes du séminaire organisé par le Gresea dans le cadre du Groupe de Copenhague, Bxl, 25 septembre 1998)

Le Ghana: les dessous du miracle économique/ Bruno Carton, Isabelle Guillet; Gresea, Bruxelles, 1999; 161 p. - Le programme d'ajustement structurel appliqué au Ghana dès 1983 a suscité une croissance économique modèle, mais une étude menée avec le recul du temps dévoile les carences de ce développement factice (...)



Informations et Commentaires (n°165, octobre-décembre 2013) 2013, désordres et conflictualités.

La revue Informations et Commentaires de nos amis grenoblois du CREG figure parmi les meilleures publications de géopolitique nord-sud comme l'atteste, à nouveau, sa dernière livraison. A rebours toute de la «pensée» dominante! C'est d'abord cet entretien avec Samir Amin qui invite – pour tracer une ligne claire à l'action collective – à «amorcer la sortie de la privatisation à outrance» du monde entier, ce qui implique sans doute, dans la recherche d'alliances, de prendre conscience du fait que «l'Europe n'existe pas», étant «alignée inconditionnellement sur les États-Unis à travers l'OTAN et la construction libérale en béton armé du système européen». C'est ensuite l'analyse de l'économiste algérien Abdelhatif Rebah synthétisant les travaux du Forum mondial des alternatives (Alger, septembre 2013) prônant, pour faire court, que les peuples du Sud résistent à «l'émiettement extrême des luttes des peuples [en formant] un projet souverain effectif qui oblige l'impérialisme à reculer». Et c'est enfin, dans ce bref survol, le texte de Salman Alshareef, doctorant à l'Université Pierre-Mendès-France de Grenoble sur la «crise» syrienne, aujourd'hui entrée dans sa troisième année. La Syrie, rappelle-t-il, a vu naître une «bourgeoisie industrielle «rouge»» dont l'alliance avec l'URSS (puis la Russie) et les résistances palestiniennes et libanaises explique pour une bonne part l'animosité active que le pays s'est attiré des États-Unis et, allié subalterne, de l'Union européenne: c'en est la leçon principale tant il est vrai que «refuser de se soumettre à leur politique étrangère sera toujours contrarié et risquera de finir mal»... À méditer et... placer sur la table de chevet! (E.R.)



Dufresne A. et Pernot J-M (Coord.), Les syndicats face à la nouvelle gouvernance européenne, Paris, Chronique internationale de l'IREs, n°143-144, novembre 2013. 164 pages.

Cela n'a échappé à personne. Une des conséquences majeures de la crise économique actuelle est la transformation et le renforcement du système européen de gouvernance économique. Selon José Manuel Barroso, président de la Commission européenne, on assiste même à une «révolution silencieuse» qui voit progressivement les États membres octroyer de plus en plus de pouvoir aux institutions européennes. La gestion des relations professionnelles n'échappe pas à la règle. Pour les pays mis sous la tutelle de la Troïka (Irlande, Roumanie, Grèce...), on assiste même à une véritable entreprise de destruction des systèmes de négociation collective et particulièrement des modalités de fixation des salaires. Dans les autres pays européens, si les conséquences de la nouvelle gouvernance européenne sont moins radicales, on assiste globalement à un glissement de la négociation collective vers le niveau de l'entreprise et à une tentative de marginalisation de l'acteur syndical. Dans ce contexte, la livraison de la chronique de l'Ires de novembre 2013 vaut par sa volonté de comparer l'impact de la gouvernance européenne sur les syndicats dans différents pays européens. Elle permet de mieux comprendre comment les syndicats nationaux s'adaptent ou résistent aux «consensus» de Bruxelles. (B.B.)



Ha-Joon Chang, Deux ou trois choses que l'on ne vous dit jamais sur le capitalisme, éditions du Seuil, Paris, 2012, 357 p.

Traduction du livre anglais : Ha-Joon Chang, 23 Things They Don't Tell You About Capitalism, Allan Lane, London, 2010.

Ha-Joon Chang est un économiste sud-coréen. Spécialiste du développement, il est, paraît-il, l'étoile montante parmi les auteurs hétérodoxes. Il enseigne actuellement à la prestigieuse université anglaise de Cambridge. Son livre a l'avantage d'être à la portée du grand nombre. Pas d'explications scabreuses. Pas de mathématiques. Pas de graphiques. Juste quelques énoncés simples – 23 au total – avancés par la théorie néolibérale et que Ha-Joon Chang réfute. Et plutôt bien. Pas besoin d'être bardé de diplômes pour pouvoir suivre son raisonnement. Il insiste particulièrement sur certains aspects comme le rôle de l'État dans l'économie même dans le capitalisme, l'importance de la sécurité sociale, la nécessité de ne pas laisser les plus pauvres sur le côté, le fait qu'en réalité l'économie est planifiée soit par les multinationales, soit par l'État... Face à la déferlante néolibérale, c'est toujours utile de rappeler ces évidences. Évidemment, l'auteur a une doctrine et celle-ci penche lourdement vers le keynésianisme. Dans l'introduction, il précise : «Malgré ses problèmes et ses limites, le capitalisme reste, à mon sens, le meilleur système économique qu'ait inventé l'humanité. Ma critique porte sur une version particulière de ce système, celle qui domine le monde depuis trente ans : le capitalisme néolibéral.» (p.15). Il y a donc, sous-jacente, une explication de la crise actuelle, venue essentiellement des marchés financiers qui dérivent, un phénomène entretenu par une idéologie néfaste, essentiellement celle qui voit dans le marché l'alpha et l'oméga de toute analyse. En aucun cas, l'auteur ne se demande pourquoi ces thèses sont devenues dominantes à un moment donné. Comme si l'État poursuivait naturellement le but du bien commun, mais n'était orienté dans le mauvais sens que par une pensée venue d'on ne sait où. (H.H.)

Abonnez-vous au Gresea Echos

8 euros - 4 numéros par an

Par mail: gresea@skynet.be

Sur notre site:

<http://www.gresea.be/spip.php?rubrique12>

Par virement bancaire sur le compte du Gresea:

BE08 0682 4646 5913

